

CRÉONS DEMAIN

N° 10 - SPÉCIAL ÉLECTIONS
AVRIL 2019 - TRIMESTRIEL - TIRAGE AUGMENTÉ



PB-PP | B-00802
BELGIE(N) - BELGIQUE

CHARLEROI X
P 201087

AU CŒUR DU CHANGEMENT

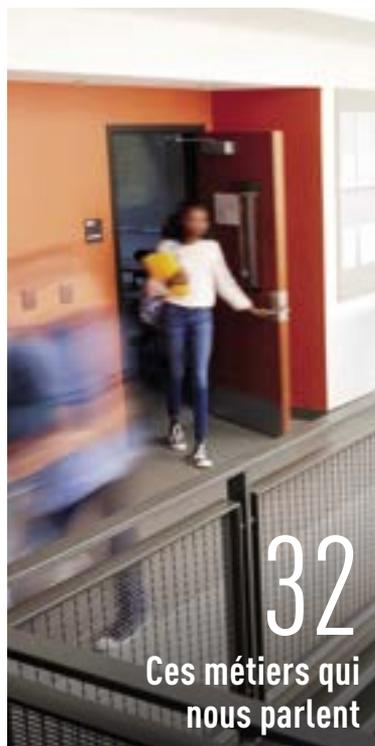
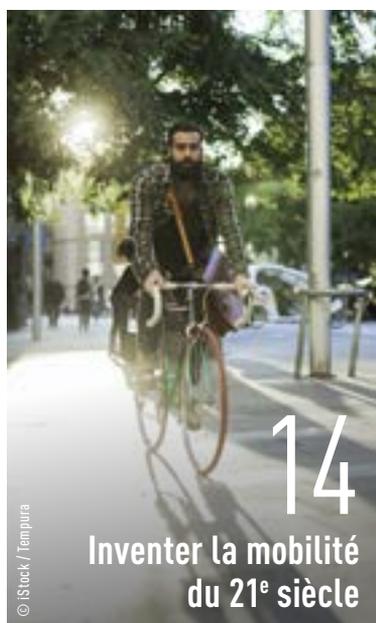
OBJECTIF 100%
RENOUVELABLE

LE REPLI SUR SOI
N'EST PAS UNE RÉPONSE

LA DÉMOCRATIE
COMME PROJET

ecolo

#CRÉONSDemain



SOMMAIRE

03 ÉDITO | Au cœur du changement

PROTÉGER LE CLIMAT ET AMÉLIORER NOTRE QUALITÉ DE VIE

- 04 CLIMAT | Objectif 100% renouvelable
- 07 SANTÉ & ENVIRONNEMENT | Protéger l'environnement pour protéger notre santé
- 09 INTERVIEW | Olivier De Schutter
- 11 VISION | Wallonie
- 12 VISION | Bruxelles
- 14 MOBILITÉ | Le mouvement, c'est la vie – Inventer la mobilité du 21^e siècle
- 18 ALIMENTATION | Scandales de la viande, pesticides – Circuits courts contre circuits longs
- 20 BIODIVERSITÉ | C'est la vie même qu'on fragilise

ÉTENDRE LES SOLIDARITÉS

- 22 MIGRATION | Le repli sur soi n'est pas une réponse
- 24 INTERVIEW | Philippe Lamberts
- 26 VISION | Europe
- 27 FISCALITÉ | Le grand micmac fiscal belge
- 29 INTERVIEW | Jean-Marc Nollet
- 32 SOLIDARITÉS DU QUOTIDIEN | Ces métiers qui nous parlent

CHANGER DE MODÈLE ÉCONOMIQUE

- 37 INTERVIEW | Zakia Khattabi
- 40 ÉCONOMIE CIRCULAIRE | Sortir de l'économie du gaspillage
- 42 EMPLOI | La réduction du temps de travail ? Un avenir professionnel apaisé

FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE

- 44 GOUVERNANCE | La démocratie comme projet
- 47 ÉGALITÉ | Le féminisme ? Un combat inachevé
- 48 SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE | Une société numérique au service des citoyen-ne-s

51 PROGRAMME | Les 237 propositions d'écologie

Au cœur du changement



PAR ZAKIA KHATTABI ET JEAN-MARC NOLLET, CO-PRÉSIDENTS D'ECOLO

Chaque semaine, jeunes et moins jeunes se mobilisent dans la rue pour leur avenir. Ils demandent aux politiques de prendre leurs responsabilités et d'apporter des solutions pour contrer le dérèglement climatique. Mais aussi pour que chacun-e puisse terminer décemment ses fins de mois.

Il y a un an de cela, face au rouleau destructeur MR-NVA, nous appelions à nous engager tous ensemble, citoyen-ne-s, universités, entreprises, associations, ... pour mettre en œuvre la nécessaire et urgente transition écologique et solidaire de notre société.

C'était il y a un an. Un an déjà, un an seulement...

Et depuis lors, en Belgique mais aussi en Europe, une vague verte grandit. Partout, les citoyen-ne-s nous disent : « Nous voulons de vrais changements, nous ne voulons plus des mesurette sans effet. Et nous vous faisons confiance, à vous les Verts, pour y arriver. »

Plus que jamais, l'heure est au vert. L'heure est aux changements. C'est aujourd'hui et maintenant que nous pouvons – que nous devons – donner les inflexions nécessaires pour une transition qui soit écologique et solidaire. L'une n'ira pas sans l'autre. Et nous allons plus loin : l'une renforcera l'autre !

Loin des conflits politiques stériles qui renforcent l'inertie et le statu quo, construisons avec la société engagée le monde de demain. Donnons des perspectives à nos jeunes et de la stabilité à nos aînés. Créons une vraie qualité de vie pour chacun-e.

Nous avons notre destin entre nos mains. Face au repli et à la peur, choisissons l'audace et l'espoir, l'ouverture et la solidarité.

Plus jamais, nous écologistes, soyons au cœur du changement. ■

“C'est aujourd'hui et maintenant que nous pouvons – que nous devons – donner les inflexions nécessaires pour une transition qui soit écologique et solidaire.”

OBJECTIF 100% RENOUVELABLE

Alors qu'aux quatre coins de la planète la transition énergétique bat son plein, la Belgique semble faire du sur-place. Pendant 5 ans, le Gouvernement MR-NVA a soufflé le chaud et le froid sur la sortie du nucléaire et, ce faisant, envoyé un signal ambigu à tous ceux qui cherchent à investir dans les énergies vertes. Pourtant, un scénario 100% énergies renouvelables est possible et nécessaire dans notre combat contre le dérèglement climatique. Explications.



Alors que, jusqu'à la première moitié du 18^e siècle, le bois était la principale source d'énergie, la découverte de la machine à vapeur – et des réserves de charbon – a donné à l'humanité la fausse impression de disposer d'une énergie inépuisable. Cette foi inébranlable dans l'énergie fossile a commencé à vaciller à Kyoto, lorsque 180 pays ont signé un protocole par lequel ils se sont donnés des objectifs de réduction des gaz à effet de serre. ■



L'accès à l'énergie est la question économique, sociale et environnementale de ce siècle. Depuis l'essor du charbon et de la vapeur, l'énergie est au cœur des enjeux de développement et de prospérité. Mais aujourd'hui, nous sommes confrontés à cinq défis majeurs : la lutte contre le réchauffement climatique, l'accès équitable à l'énergie, la maîtrise de son coût, la sortie du nucléaire et la diminution de la disponibilité du gaz et du pétrole.

D'une société basée sur la combustion des énergies carbonées que sont principalement le charbon, le gaz et le pétrole (des sources disponibles mais limitées et très polluantes), le monde est aujourd'hui en train de se tourner vers l'utilisation

d'énergies propres, gratuites et infinies comme le vent et le soleil, principalement mais aussi, par exemple, la force motrice des marées ou des cours d'eau. En réalité, si on y prête attention, l'énergie propre est partout autour de nous.

Dans certains pays comme le Danemark, le Paraguay ou l'Islande, la part d'énergie renouvelable dans la production d'électricité atteint déjà ponctuellement les 100%. Ces pays polluent peu, consomment l'énergie avec sobriété et sont indépendants des pays producteurs de pétrole. Bref, ils sont résilients. Et ils nous montrent que le chemin vers le 100% renouvelable est déjà une réalité.

En Belgique, la part du renouvelable reste faible. Autrement dit, les marges de progression sont très importantes. Une société autonome énergétiquement, construite autour d'un vaste réseau d'énergies renouvelables, c'est possible. Respectant l'environnement et le climat, elle offrirait par ailleurs de nombreux emplois, non délocalisables, et permettrait à terme des économies financières substantielles. C'est une certitude.

UNE STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE EN TROIS AXES

Aujourd'hui, en Belgique, nous devons sortir de l'immobilisme et booster les énergies vertes. Comment faire ?

“ Désormais, la production mondiale d'électricité éolienne dépasse la production nucléaire.”

1. L'isolation

Tout d'abord, et c'est une évidence, la meilleure énergie, c'est celle qu'on ne consomme pas. Or, la majorité des bâtiments en Belgique est peu – voire très mal – isolée. Bref, l'énergie s'échappe de partout. Une première étape indispensable, c'est donc de lutter contre le gaspillage énergétique, en renforçant l'isolation des bâtiments : maisons, appartements, bâtiments publics... Isoler le bâti créera une activité économique importante, et réduira les gaspillages. C'est bon pour l'emploi, pour le portefeuille et pour la planète.

2. La production à domicile et la production communautaire

Il est aujourd'hui possible pour un logement bien isolé, d'être « énergétiquement autonome », c'est-à-dire de produire toute l'énergie dont il a besoin. Des projets de logements à haute performance énergétique, « passifs », voire « zéro énergie » se développent de plus en plus, dans la construction neuve comme dans la rénovation. Les techniques et les coûts sont de mieux en mieux maîtrisés. Et les pouvoirs publics doivent continuer à soutenir ce type de construction ou de rénovation.



Dans l'UE, en 2017, la part du solaire a atteint 3% de la consommation électrique totale.



© iStock / Teke77

Le saviez-vous ?

L'Allemagne a décidé de se passer de l'atome. C'est pourtant la première puissance économique européenne et, jusqu'en 2010, l'électricité nucléaire représentait plus de 22% de son mix énergétique. Mais depuis plusieurs années, le virage de la transition énergétique allemande est enclenché avec, d'un côté, une diminution des énergies fossiles et du nucléaire, et de l'autre, le développement massif des énergies renouvelables. ■

À plus large échelle, des communautés comme des villages ou des bassins de vie peuvent mettre sur pied des unités de production d'énergie renouvelable, et les mettre en réseau de façon intelligente. Qu'il s'agisse d'éolien, de photovoltaïque, de géothermie ou encore d'hydroélectricité, le champ des possibles des énergies renouvelables s'améliore chaque jour.

Enfin, pour les très gros besoins en énergie (comme les besoins industriels par exemple), il s'agira de mettre en place des unités de production locales et spécialisées.

3. La sortie du nucléaire

Les centrales nucléaires belges sont en fin de vie. Initialement conçues dans les années 70 pour une durée de vie de trente ans, elles dépasseront finalement toutes les quarante années d'existence. Principalement en raison de la problématique des déchets, les réacteurs ne sont clairement pas la solution « miracle » pour

traverser le 21^e siècle. La transition est nécessaire, et il est urgent de mettre en place les moyens de production de demain : les sources d'énergie renouvelable. Une phase intermédiaire de production d'électricité par le gaz sera néanmoins indispensable pour se passer du nucléaire, mais sur du court terme. À moyen terme, le développement du renouvelable et la sobriété énergétique permettront de se passer de ces énergies d'appoint. Et à long terme, une Belgique 100% renouvelable est possible, comme plusieurs études récentes l'ont démontré.

EN AVANT !

Partout dans le monde, la transition énergétique est en marche.

On l'ignore souvent, mais désormais, la production mondiale d'électricité éolienne dépasse la production nucléaire. La baisse soutenue du coût des énergies renouvelables leur assure un avenir déterminant dans le bouquet énergétique mondial. C'est aujourd'hui une évidence : les énergies vertes se développent partout sur la planète et nous promettent un 21^e siècle plus vert.

La Belgique doit cesser d'hésiter sur la sortie du nucléaire : notre pays ne peut rater l'opportunité du tournant énergétique mondial. Nous avons les moyens humains, techniques et financiers pour devenir des leaders du renouvelable. Le politique doit être à la hauteur. ■

3 PROPOSITIONS PHARES

1 Une « **Loi climat** » permettant à la Belgique de se mettre en phase avec l'objectif d'une réduction des émissions de GES de minimum 55% en 2030 et de minimum 95% en 2050 par rapport à 1990 et mise en place d'une inspection « climat et développement durable ».

2 Une **alliance emploi – environnement – isolation**, c'est-à-dire un investissement des pouvoirs publics pour aider les ménages à isoler leurs maisons et baisser leurs consommations... et donc leurs factures énergétiques.

3 Une **alliance emploi – environnement – énergies renouvelables**, c'est-à-dire un investissement des pouvoirs publics pour aider les coopératives et les citoyens à développer des outils de production d'énergie verte, et à les mettre en réseau.

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.ecolo.be/climat



*“ L'énergie solaire qui frappe quotidiennement notre planète est **7000 fois supérieure** à la demande en énergie globale de la population mondiale.”*

Protéger l'environnement pour protéger notre santé

“Le coût des maladies endocriniennes en Belgique est estimé à près de 14 milliards d'euros par an.”



DIOXYDES D'AZOTE DANS L'AIR, PESTICIDES DANS LES CHAMPS, PLASTIQUES DANS LES OCÉANS, PERTURBATEURS ENDOCRINIENS DANS NOTRE ORGANISME, ... SUR TERRE, EN MER ET DANS LES AIRS, NOTRE ENVIRONNEMENT EST POLLUÉ. ET LES CONSÉQUENCES SONT DE PLUS EN PLUS DRAMATIQUES POUR NOTRE PLANÈTE ET NOTRE SANTÉ. POURTANT, DES ALTERNATIVES EXISTENT, MAIS ELLES REQUIÈRENT DE TENIR TÊTE AUX LOBBYS INDUSTRIELS ET, SELON OLIVIER DE SCHUTTER, DE NOTRE CAPACITÉ À FAIRE BASCULER LES NORMES SOCIALES (VOIR INTERVIEW PAGE 09).

LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

C'est un jouet pour enfants tout ce qu'il y a de plus ordinaire. Un confortable tapis de jeu en mousse, aux couleurs vives, sur lequel nos bouts d'chou jouent dès leur plus jeune âge, à l'abri du carrelage froid ou d'un plancher trop dur. Pourtant, ce

simple tapis de jeu est une véritable petite bombe de toxicité. Pourquoi ? Parce qu'il contient des substances chimiques capables de modifier notre fonctionnement hormonal : des « perturbateurs endocriniens ».

Ces perturbateurs de notre système hormonal sont collectivement responsables

d'une augmentation de la stérilité, de cancers, d'anomalies congénitales, de troubles du développement neurologique ou encore de maladies chroniques comme le diabète, l'asthme et l'obésité. Du bisphénol qu'on retrouve dans certains emballages alimentaires aux phtalates présents dans certaines peintures, en passant par le triclosan qui entre encore dans la composition de certains savons et

dentifrices – et qui termine donc dans les eaux usées et dans nos écosystèmes –, ces produits extrêmement dangereux se rencontrent aujourd'hui un peu partout dans notre environnement quotidien. Bien que leurs effets nocifs soient clairement avérés, ils sont encore mal identifiés et trop peu connus. Pourtant, de nombreuses alternatives existent pour se passer de ces produits nocifs.

Des cheveux comme thermomètre

Les écologistes du Parlement européen ont fait appel à un organisme indépendant pour réaliser une étude visant à mesurer l'exposition humaine à 30 pesticides considérés comme des perturbateurs endocriniens. Entre juillet et octobre 2018, 148 échantillons capillaires ont été prélevés dans 6 pays : Allemagne, Danemark, Royaume-Uni, Italie, France et Belgique. Pour quels résultats ?

148
échantillons
capillaires
prélevés
pour analyse.



- **6 échantillons analysés sur 10** contenaient au moins un résidu de pesticide (7 sur 10 en Belgique).
- En Belgique, parmi les pesticides observés, les plus présents sont le propiconazole (un fongicide autorisé dans l'agriculture), le fipronil (un insecticide interdit dans la chaîne alimentaire depuis 2017 mais autorisé comme anti-puces pour les animaux domestiques), le chlorpyrifos-ethyl (un insecticide autorisé en agriculture) et le perméthrin (un insecticide fréquemment utilisé dans la conservation du bois, également utilisé à des fins vétérinaires et domestiques).
- Notons que 4 échantillons capillaires belges contenaient **4 résidus différents de pesticides** : un record ! ■

“Chaque année, la pollution de l’air que nous respirons est responsable du décès prématuré de 12 000 Belges.”



LA QUALITÉ DE L’AIR

Le problème ne se limite malheureusement pas à certains objets qui nous entourent : l’air respiré en Belgique est très sérieusement dégradé. Si la plupart des émissions polluantes sont en diminution ces dernières années, la qualité atmosphérique reste particulièrement préoccupante et impacte négativement notre santé : particules fines, dioxyde d’azote, ozone, ... De l’automobile à l’épandage de certains produits phytosanitaires sur nos champs, l’air que nous respirons est chargé de produits toxiques dont les conséquences sur la santé sont réelles. Rien qu’en Belgique, l’Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime le nombre de décès prématurés dus à la pollution de l’air à près de 12.000 par an. C’est l’équivalent de la population d’une ville comme Malmedy !

Pendant les pics de pollution, personne n’est épargné : c’est un scandale sanitaire qui ne peut plus durer.

QUAND LES LOBBIES CONTRÔLENT ET DÉCIDENT

Pourquoi ne pas interdire purement et simplement ces produits que l’on sait particulièrement dangereux à court ou long terme sur nos organismes ? Parce qu’ils jouent un rôle essentiel dans le gagne-pain de certains secteurs industriels particulièrement importants : agrochimie, automobile, produits pétroliers, ... Et leurs lobbies pèsent très lourd auprès des instances d’avis scientifiques et des processus de décision européens ou belges. Ces industriels sont souvent à la fois juges et parties : les processus d’auto-régulation, d’auto-contrôle et d’auto-évaluation des risques leur donnent un pouvoir démesuré – et inacceptable – dans l’établissement des normes, dans les autorisations de mise sur le marché de produits et dans les études d’impact sur la santé et l’environnement. Ce cadre légal rend le changement des pratiques particulièrement difficile, et le remplacement des produits et matériaux toxiques très complexe.

Par ailleurs, les gouvernements ne coordonnent pas encore assez leurs politiques pour faire de la santé des Belges une priorité. Il est aujourd’hui urgent de doter les pouvoirs publics – qu’ils

soient régionaux, fédéraux ou européens – de compétences, d’outils de décision et de contrôle, à la mesure de l’importance des enjeux sanitaires et environnementaux. ■



3 PROPOSITIONS PHARES

- 1 Interdire progressivement l’usage de tout pesticide en Belgique, en priorité ceux qui contiennent des perturbateurs endocriniens.** Au niveau belge comme au niveau européen, mettre fin à l’autorisation de mise sur le marché du glyphosate et revoir en profondeur les procédures d’autorisation des pesticides.
- 2 Rehausser nos ambitions en matière de qualité de l’air,** en adoptant les normes de l’OMS et en contrôlant strictement leur respect (y compris en cas de pics de pollution).
- 3 Lutter contre les lobbies** en renforçant l’arsenal législatif existant, en établissant des lois pour plus de transparence, et en renforçant les moyens pour la recherche indépendante.

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.ecolo.be/environnement



L’AIR, LA TERRE... ET L’EAU

L’océan comme poubelle mondiale

Chaque minute, l’équivalent d’un camion poubelle de plastique est jeté dans l’océan. Ainsi, ce sont entre 8 et 12 millions de tonnes de plastique qui finissent chaque année dans les océans du globe, asphyxiant des organismes vivants qui sont des éléments clés de la chaîne alimentaire de l’être humain. C’est l’océan tout entier qui se meurt

d’une pollution des eaux dont il est extrêmement difficile de se débarrasser : les micro-plastiques notamment. La situation est intenable et demande des mesures urgentes au niveau international. On estime que 300 millions de tonnes de plastique sont produites chaque année dans le monde, dont près de 10% finissent dans les océans. ■

OLIVIER DE SCHUTTER

« *Les normes sociales peuvent basculer très vite.* »

Olivier De Schutter, 3^e sur la liste Europe, est professeur de droit international à UCLouvain. Il a été, entre 2008 et 2014, rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation.



La distance longue qui s'est installée entre la production et la consommation a des impacts très problématiques sur l'environnement ou la santé.

© Benoit Dive

Pollution de l'air, de la terre, de la mer... On a l'impression que l'activité humaine touche à ses limites et que l'on arrive au bout d'un système...

Ces pollutions multiples sont le résultat d'un choix de société qui a privilégié des solutions productivistes et la consommation de masse au détriment de la viabilité des écosystèmes sur

lesquels nous et les générations futures nous nous repons. Mais un ensemble d'intérêts dépend aujourd'hui du système hérité, ce qui lui donne une très grande inertie.

Nous sommes dans une économie mondialisée qui pèse très lourd sur l'environnement. Est-ce que re-localiser

l'activité économique est une solution ? N'est-ce pas un retour en arrière ?

La transition ici ne sera possible que si les politiques commerciales s'alignent sur cet objectif, dans un souci de cohérence. Entendue comme l'abaissement des obstacles aux échanges et le développement de chaînes d'approvisionnement longues,

la mondialisation a permis aux grands acteurs économiques de segmenter les processus de production en faisant travailler les gens là où la main-d'œuvre est la moins chère, en polluant là où les normes environnementales sont les moins strictes et en déclarant des profits là où le taux d'imposition des sociétés est le plus bas. La mondialisation a donc encouragé le dumping social, environnemental et fiscal. Ceci n'est pas une fatalité. On peut parfaitement faire en sorte que la mondialisation soit celle du développement durable. L'Union Européenne peut par exemple subordonner l'accès de ses marchés au respect de normes sociales et environnementales et favoriser ainsi les Etats qui font le plus pour que leur production soit conforme à ces normes. Ce n'est pas du protectionnisme : c'est au contraire être solidaire des combats conduits par les syndicats et les mouvements sociaux dans les pays qui sont nos partenaires commerciaux. Cela doit se combiner avec une relocalisation de la production là où c'est possible, notamment dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation : dans ce domaine, la distance longue qui s'est installée entre la production et la consommation a des impacts très problématiques sur l'environnement ou la santé.

La transition, c'est donc plus de règles. Mais c'est aussi des changements dans les comportements individuels ?

La transition écologique passe par un changement de mode de vie, par une prise de conscience de ce que chacun peut faire à son échelle dans ses manières de produire et de consommer, de se déplacer, ou de s'alimenter. Non seulement parce

que les modes de vie ont une influence majeure sur l'empreinte écologique de chacun, mais aussi en raison du signal que cela envoie aux politiques. En outre, les normes sociales peuvent basculer très vite. Des études récentes montrent que, quand un seuil de 25% de la population commence à changer sa manière de s'alimenter, de se vêtir, de se déplacer, de prendre ses vacances,... cela envoie un message que l'ensemble de la population peut recevoir et qui peut amener, par un effet domino très rapide, un vrai changement sociétal. Je crois très fort, non pas dans la capacité des petits gestes quotidiens de faire la différence, mais dans le rôle que nous avons chacun à encourager la politique et la société à changer. Il faut arrêter d'opposer les deux. Ils sont très complémentaires en fait.

Mais il y a un gros nuage gris : l'urgence climatique. Nous n'avons plus le temps pour une transition « lente ». Est-ce que cette urgence climatique, de par les décisions fortes qu'elle nécessite, ne met pas en péril la démocratie ?

À l'inverse de l'idée que la démocratie devrait être mise entre parenthèses pour permettre aux autorités et aux gouvernements de prendre les mesures radicales que la situation climatique appelle, c'est un approfondissement de la démocratie qu'il faut opérer.

“Nous évoluons aujourd'hui dans une démocratie de moyens et pas une démocratie de fins.”



© iStock / spylerskittoo

“La démocratie n'est pas simplement la démocratisation de l'État : c'est la démocratisation de la société dans son ensemble.”

À deux points de vue. D'abord parce que si la population est associée en amont de la décision, les normes adoptées seront perçues comme légitimes et seront mieux comprises.

Et le second ?

Aujourd'hui, la politique porte malheureusement pratiquement exclusivement sur les moyens et pas sur les fins que la société se donne. Nous nous trouvons dans une situation absurde où nous déployons des trésors d'ingéniosité pour identifier différents moyens à mettre en place pour poursuivre notre trajectoire, mais nous ne nous posons pas suffisamment la question de la finalité. La démocratie profonde, c'est celle d'une société suffisamment mature pour se poser la question non seulement du comment, mais celle aussi du pourquoi. Cela concerne par exemple la croissance du PIB ou la place du travail dans nos vies...

Donc les sorties de crises et la transition passeront par plus de démocratie et plus de participation ?

L'idée que la demande de formes de démocratie plus participatives représenterait une menace pour la démocratie représentative fondée sur l'élection me paraît fautive. Je ne conteste pas la légitimité de l'élection comme manière de désigner des représentants. Je pense cependant qu'il faut qu'entre deux élections les gens puissent continuer à s'impliquer avec d'autres modes. La démocratie n'a pas de raison d'être limitée à l'État : elle doit s'étendre à l'école, à l'université, aux entreprises...

Les politiques aujourd'hui doivent comprendre que c'est un atout de pouvoir compter sur des gens qui délibèrent. Car la transition écologique passe par des innovations sociales et pas seulement technologiques.

C'est-à-dire par de nouvelles manières de s'organiser, de construire une action collective, de produire ou de consommer. Ces innovations sociales sont décentralisées par définition, car elles sont le résultat de la créativité des gens en fonction des contextes infiniment variés où ils se trouvent. Les politiques peuvent apprendre de cela.

Cette approche semble aussi être par ailleurs une réponse à la montée des populismes ?

Il y a aujourd'hui un consensus pour dire que la transition écologique ne peut plus être vue seulement sous un angle technique ou technocratique, avec des manettes à manipuler.

La justice sociale et l'approfondissement de la démocratie sont compris à juste titre comme des ingrédients indispensables à la transition écologique. ■

La transition écologique et solidaire pour tourner la Wallonie vers demain

Au fil de leur histoire, les Wallon-ne-s ont fait le choix engagé de l'ouverture et de la solidarité. Et ce double héritage constitue probablement notre meilleur atout pour relever collectivement les défis de ce XXI^e siècle : l'urgence climatique et l'urgence sociale. Les écologistes ont identifié 10 réformes basculantes qui offrent un

nouvel horizon à la Wallonie, en misant à la fois sur la capacité des Wallon-ne-s à relever les défis et sur leur capacité à créer, ensemble, un environnement favorable à la transition. Parce que nous pouvons et nous voulons créer une nouvelle Wallonie : une Wallonie verte, innovante, juste et solidaire. ■

Projetons-nous dans cette Wallonie telle qu'elle pourrait être dans 10 ans

Une Wallonie verte et innovante

Le climat figure en haut des priorités. Pour arriver à une réduction de 95% de ses émissions d'ici 2050, la Wallonie investit massivement dans les transports en commun. Les voies publiques sont mieux partagées, au bénéfice d'une mobilité plus douce. Les ménages sont largement encouragés et soutenus pour améliorer l'efficacité énergétique de leur logement. La Wallonie progresse vers l'autonomie de sa production d'énergie renouvelable, en s'appuyant notamment sur les communes, les coopératives citoyennes et les entreprises locales.

L'urgence de la sauvegarde de la biodiversité est reconnue comme fondamentale. Les ressources naturelles de Wallonie sont considérées comme un atout. La préservation de l'environnement permettra à toutes et tous de vivre en meilleure santé et renforce par ailleurs l'attractivité de la région, notamment sur les plans touristique et alimentaire. Notre modèle agricole et nos systèmes alimentaires se transforment. La Région accompagne et soutient les agriculteurs dans la transition vers l'agro-écologie. Les circuits entre le champ et l'assiette sont drastiquement raccourcis.

L'innovation, portée par l'économie circulaire, dynamise les secteurs industriels, les entreprises, les PME, les start up. Elle mobilise les acteurs publics, privés, le monde de la recherche, de l'enseignement et de la formation autour de la vision d'une économie bas carbone. La Wallonie se dote d'une vision environnementale ambitieuse, et réussit par là le pari d'une économie plurielle. Les entreprises et les indépendants peuvent compter sur une administration dynamique, des outils législatifs souples et des procédures simples.

"La Wallonie se dote d'une vision environnementale ambitieuse, et réussit le pari d'une économie plurielle."

Une Wallonie juste et solidaire

La Wallonie s'est attaquée aux racines de l'exclusion, à commencer par le logement et le coût de l'énergie. Beaucoup plus de logements sont accessibles financièrement. Ils sont de qualité et économes en énergie.

L'inégalité scolaire disparaît. Notre enseignement est chaque jour plus innovant et collaboratif. Il permet à tous les élèves de s'épanouir et d'évoluer en compétences, en savoir-être et en savoir-faire. L'offre de formation est renforcée et les stages sont davantage encouragés. L'égalité entre les femmes et les hommes est devenue une réalité, au travail comme à la maison et en rue. La Wallonie aide tous ceux qui aident les autres : enseignants, aides soignants, associations, ... et cultive la cohésion sociale dans les quartiers et dans les villages.

En Wallonie, transition écologique et solidaire ne font plus qu'une

La modernisation de notre région a été rendue possible par un assainissement en profondeur des pratiques politiques et une saine gouvernance des institutions fondée sur l'impartialité, la transparence, la participation. L'organisation de panels citoyens et de consultations populaires, la concertation, le décumul et la priorité au bien commun sont devenus naturels et ont restauré la confiance dans les institutions et dans l'avenir.

Cette modernisation profite d'abord à celles et ceux qui ont trop longtemps été les premières victimes des inégalités, des pollutions et du dérèglement climatique. Elle redonne aux Wallonnes et Wallons la fierté de vivre dans une Région regardée par les autres Européens, comme à la pointe de l'innovation et de la transition écologique et solidaire. ■

DÉCOUVREZ NOS 10 RÉFORMES BASCULANTES POUR LA WALLONIE : www.ecolo.be/WallonieDemain 

Bruxelles, notre héritage : Capitale européenne de la transition

PAR ZAKIA KHATTABI

La Région de Bruxelles-Capitale est le fruit d'un engagement sans failles d'hommes et de femmes qui l'ont rêvée. Ils ont engrangé des solutions institutionnelles complexes qui ont permis de lever les obstacles à son éclosion.

Mais 30 ans plus tard, ce qui a permis à notre région d'advenir est précisément ce qui l'étouffe. Le visage de notre capitale a profondément changé. Bruxelles est aujourd'hui une ville cosmopolite, jeune, dynamique, innovante. C'est au travers de cette réalité que nos institutions, nos politiques doivent être revisitées.

Pour la génération politique écologiste que nous représentons, Bruxelles n'est pas un enjeu institutionnel. Bruxelles est notre héritage.

Nous, écologistes, défendons la construction d'une communauté bruxelloise qui réunit les gens au-delà de leur langue ou de leur culture. Nous, écologistes, ambitionnons de faire de notre héritage une Région exemplaire en matière de transition écologique et solidaire ! ■

“Le visage de notre capitale a profondément changé. Bruxelles est aujourd'hui une ville cosmopolite, jeune, dynamique, innovante.”



on écologique et solidaire



Imaginons ce Bruxelles que les Verts proposent de construire avec les Bruxellois

Un Bruxelles vert

La voiture individuelle a été remplacée par la voiture partagée, qui elle-même n'est plus qu'un moyen de déplacement parmi d'autres, libérant un maximum d'espace pour les modes de déplacement doux et les transports en commun. Parallèlement, un vaste programme d'isolation des bâtiments emporte la région vers son objectif «zéro carbone». La santé des habitants s'en trouve grandement améliorée.

Bruxelles a anticipé les conséquences du réchauffement en cours en aménageant des flots de fraîcheur constitués d'arbres dans toute la ville. Sur les toits, dans les cours ou dans les espaces publics, partout, des jardins potagers collectifs voient le jour.

La région est devenue leader de l'économie circulaire et parvient à remettre dans le circuit économique plus de 90% des biens qu'elle consomme. La transition écologique et solidaire a été rendue possible grâce à une grande alliance Environnement-Emploi-Finance. Elle a créé de nombreux emplois non-délocalisables.

Un Bruxelles inclusif

Grâce à l'individualisation des droits, l'augmentation des minima sociaux et le projet de «territoire zéro chômeur», la pauvreté recule depuis quelques années. D'énormes progrès ont été réalisés en matière d'accès au logement et dans la lutte contre les discriminations à l'embauche. La ville est devenue «enfants et jeunes admis». De nombreuses nouvelles écoles et crèches ont été ouvertes. Elles développent des pédagogies actives qui placent

les jeunes au centre du processus éducatif. Des efforts considérables ont été réalisés pour garantir l'autonomie des personnes à mobilité réduite dans l'espace public. Des lieux d'accueil ont été créés en nombre pour venir en aide aux familles avec des enfants lourdement handicapés. L'égalité femme-homme est enfin devenue une réalité.

“La région est devenue leader de l'économie circulaire et parvient à remettre dans le circuit économique plus de 90% des biens qu'elle consomme.”

Un Bruxelles participatif

De nouvelles formes de participation, plus directement contributives, se sont développées. Dorénavant, les pouvoirs publics facilitent les actions entreprises par les citoyens. Ceux-ci se voient confier des budgets pour mener à bien des projets utiles pour toute la collectivité. Les grands projets de ville sont discutés dès l'avant-projet et décidés par les pouvoirs publics et les citoyens, dans une forme de co-construction inédite.

Un Bruxelles efficace

Les communes sont dorénavant entièrement centrées sur les services à la population et leur participation dans la gestion de projets locaux, tandis que la Région gère la mobilité, les voiries, les politiques du logement, l'accueil de l'enfance et l'environnement urbain sur l'ensemble du territoire bruxellois, pour plus de cohérence et d'efficacité. ■

DÉCOUVREZ NOS 10 RÉFORMES BASCULANTES POUR BRUXELLES :

www.ecolo.be/BruxellesDemain



LE MOUVEMENT, C'EST LA VIE INVENTER LA MOBILITÉ DU



Qu'elles soient professionnelles, familiales, culturelles ou amicales, nos activités quotidiennes nécessitent des déplacements. À la ville comme à la campagne, les besoins de mobilité ne cessent d'augmenter, sur un espace dédié qui n'est pourtant pas extensible à l'infini, et avec les conséquences économiques et sanitaires que l'on connaît. Mais sortir du tout à la voiture sans restreindre notre mobilité, est-ce compatible ?

21^E SIÈCLE

Notre immobilité explose. Partout, des tensions s'ex-priment : saturation du réseau routier et bouchons à n'en plus finir, retards quotidiens des trains, absence d'offre conséquente de bus en Wallonie, trams bloqués dans le trafic à Bruxelles, pistes cyclables insuffisantes, trottoirs inadaptés, ... La paralysie routière engendre des coûts absolument colossaux en termes de déplacements, de retards, de pollution, de stress... Et les montants à mobiliser donnent le vertige. Un métro ? Plusieurs milliards ! Un tunnel à rénover ? Des centaines de millions ! Une liaison autoroutière en Wallonie ? Plus de 500 millions d'euros. Ces enveloppes monumentales pourraient pourtant être infiniment mieux utilisées pour développer des milliers de projets d'aménagements décentralisés qui amélioreraient grandement nos déplacements. Car c'est en terme de service qu'il s'agit désormais de repenser notre mobilité.

La question ne doit plus être « À quelle heure aller en voiture pour que cela roule vite, que je trouve facilement une place pour me garer ? » mais bien « Comment me rendre d'un point à un autre le plus facilement, rapidement

et confortablement possible en émettant le moins de pollution possible ? ». Et cela change tout. Pour l'usager comme pour l'organisation du territoire.

Imaginez, dans le futur, qu'une part beaucoup plus grande des lieux d'habitation soit mieux reliée au travail et à tous les services quotidiens (écoles, commerces, loisirs...) grâce à des infrastructures adaptées (trottoirs, pistes cyclables, ...) et une offre de transports ambitieuse (transports en commun, voitures partagées, ...). Vous auriez le choix du moyen de déplacement, en fonction de l'heure, des saisons et de vos envies.

DES EXPÉRIENCES INTERNATIONALES

Utopie ? Détrompez-vous ! C'est le pari cohérent et conscient qu'ont fait, il y a plusieurs dizaines d'années déjà, certaines villes et régions d'Europe : Copenhague, Oslo, Lyon, Amsterdam, ... Considérant la mobilité comme un droit pour tous, ces villes et régions ont décidé de mieux partager l'espace public et de le rentabiliser au service de chacun de ses habitants.



Voyez plutôt : à Copenhague, il y a désormais plus de vélos que de voitures dans le centre-ville. Ce n'est évidemment pas le fruit du hasard : l'aménagement du territoire a été pensé pour ça. Et qui en sont les premiers bénéficiaires ? Les enfants ! D'autres villes prennent le pli du vélo : à Berlin, plus de 13% des déplacements se font sur deux roues. À Amsterdam, ce chiffre atteint même 22%, et montre qu'avec un aménagement approprié, les citoyens choisissent massivement le vélo, un moyen de déplacement efficace et peu coûteux.

Le changement demande du temps et de l'accompagnement.

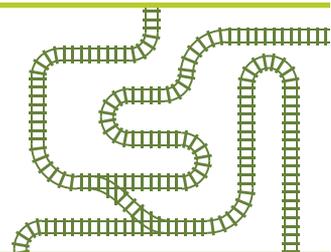
“Ecolo veut favoriser une mobilité moderne et durable : sans bouchon ni pollution.”

Mais toutes ces expériences ont ceci en commun : aucune de ces villes ne se voit contrainte de revenir en arrière. Les citoyens sont conquis par les gains, en temps et en qualité de vie.

Le saviez-vous ?

Le réseau ferroviaire belge, dans les grandes villes et leurs environs, est l'un des plus denses du monde ! De la sorte, les centres urbains – Bruxelles, Charleroi ou Liège par exemple – pourraient facilement se doter

de « réseaux express » de trains, développés sur les infrastructures déjà existantes. Objectif : des liaisons très rapides et à haute fréquence, entre les centres-villes et leurs périphéries. Rapide et moins cher ! ■



LA BELGIQUE NE PART PAS DE RIEN

Et s'il s'agissait avant tout d'utiliser plus et mieux les nombreux atouts (... si, si !) que la Belgique possède déjà ? Citons par exemple, un réseau de train d'une densité exceptionnelle et des services bus ou trams qui pourraient devenir les axes centraux de la réorganisation de la mobilité de demain. En visant toujours plus et mieux à les ouvrir aux besoins de mobilité des personnes âgées, des jeunes et des personnes handicapées.

La mobilité comme droit pour tou-te-s est à portée de main. Des transports publics plus nombreux, plus confortables et à toute heure, du train au bus, pour couvrir largement et en permanence l'ensemble du territoire : c'est possible, et moins compliqué qu'il n'y paraît. C'est avant tout une question de priorité politique.

“En Belgique, la mobilité est responsable de plus de 20% des émissions de Gaz à Effet de Serre. Apprendre à modifier ses habitudes, c'est lutter directement contre le réchauffement climatique.”



UNE ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE QUI VA DESSINER L'AVENIR

Les nouvelles technologies jouent un rôle de plus en plus

important dans l'organisation de la mobilité du 21^e siècle. Co-voiturage, voitures partagées, situation des réseaux et horaires des transports publics, vélos à assistance électrique, ... Les nouvelles technologies permettent de structurer, comme jamais auparavant, la mobilité individuelle et collective. À Strasbourg déjà, le «pass mobilité» permet à ses utilisateurs d'avoir accès à toutes les solutions de mobilité de la région, via un seul dispositif. Bus, tram, carte de parking, vélo, voiture partagée ou de location : tout y est. À Lyon, la métropole a fait le pari de l'innovation. Les vélos partagés, les trottinettes, la marche à pied, les voies réservées au co-voiturage et l'information en temps réel – qui permet aux Lyonnais de mieux organiser leurs déplacements – sont au cœur de la stratégie de mobilité de la ville.

UNE RÉORGANISATION DE L'ESPACE PUBLIC

Et puis, bien sûr, la mobilité, c'est aussi une question d'aménagement du territoire. Que ce soit en milieu urbain ou rural, il faut repenser notre espace pour permettre à chacun d'y trouver sa place. Comment espérer un recours massif au vélo sans aménagements conséquents ? Comment envisager de marcher quinze minutes s'il n'y a pas de trottoir ? Comment concevoir de prendre le train, s'il est long et compliqué de se rendre jusqu'à la gare ? Ou si la gare a disparu, car considérée comme trop «petite» ? Il est aujourd'hui in-dis-pen-sable de prendre en compte les questions de mobilité dans le réaménagement des espaces publics. Et il faut également repenser les lieux de mobilité comme des «espaces multi-services». Les gares, ainsi que certaines stations de bus ou de métro,

Le train pour désengorger Bruxelles ?

Il n'y a pas de réponse simple à une situation complexe. Le métro est une solution potentielle pour désengorger partiellement certains quartiers de Bruxelles. L'avantage est évident : il est rapide et ne souffre d'aucune congestion. Il n'est cependant pas sans inconvénient : un coût de construction très élevé, des chantiers très longs et colossaux.

Or, Bruxelles comporte déjà 30 gares SNCB sous-utilisées, qui permettent de traverser la région d'un bout à l'autre en quelques minutes ! Et si, pour le coût de quelques kilomètres de métro de plus, on réussissait à démultiplier les sites propres, augmenter les fréquences des trams et des bus, et revaloriser les gares SNCB ?

L'enjeu principal n'est pas une, deux ou trois lignes de métro en plus : l'enjeu, c'est de garantir une mobilité efficace, rapide et à moindre frais. ■



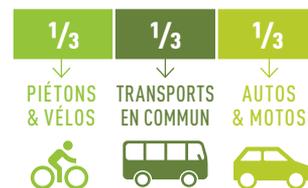
Des transports publics plus nombreux, plus confortables et à toute heure, c'est possible !

sont aussi, potentiellement, de formidables lieux d'accueil pour les commerces et les services : postes, crèches, magasins, garages à vélos, ... Plus besoin de faire des déplacements supplémentaires : tout pourrait se trouver directement sur votre chemin. Finalement, c'est aussi une formidable occasion de redynamiser les centres des villes et des villages de Wallonie. Surtout quand on sait qu'en Belgique, 40% des déplacements de moins de deux kilomètres se font encore aujourd'hui en voiture.

À QUOI RESSEMBLERA LA MOBILITÉ BELGE DE DEMAIN ?

La mobilité est au cœur de nos vies. Mais le tout-à-la-voiture montre chaque jour un peu plus ses limites. Il s'agit aujourd'hui d'oser franchir le pas vers une réorganisation de nos modes de déplacement, dans l'intérêt de tous et de toutes. Les nombreux exemples internationaux nous montrent que c'est non seulement possible mais aussi grandement souhaitable. Remettre les modes de mobilité douce au cœur de nos vies, que ce soient les trains, les bus, les vélos... Ces changements sont déjà en cours et permettront à terme de se déplacer mieux, de pacifier et sécuriser l'espace public et de lui rendre sa convivialité. Depuis trop longtemps, cyclistes et automobilistes s'affrontent sur le macadam. Repenser la mobilité, ce n'est pas faire disparaître la voiture mais l'utiliser à meilleur escient : co-voiturage, véhicules partagés, utilisation à la demande. Avec une SNCB enfin réinvestie, des TEC modernisés, une STIB au cœur de la mobilité bruxelloise, un réseau de pistes cyclables vraiment sécurisé, un aménagement du territoire rationnel au service de ses usagers, la mobilité de demain sera plus sûre, plus rapide et plus conviviale. ■

“Aujourd'hui, le vrai défi, c'est de pacifier l'espace public. Chaque moyen de déplacement doit pouvoir y trouver sa place, sans entrer en conflit avec les autres.”



3 PROPOSITIONS PHARES

1 Investir 7 milliards sur 5 ans dans la SNCB, les TEC et la STIB. Pour augmenter massivement le nombre d'utilisateurs des transports en commun, garantir une place assise pour chaque voyageur, améliorer la ponctualité, élargir les horaires, proposer de nouveaux parcours et rouvrir des points d'arrêt.

2 Remplacement du soutien aux voitures-salaires par un budget mobilité pour tou-te-s (pass multimodal, ...).

3 Interdiction de toute nouvelle infrastructure routière d'envergure, priorité à la rénovation des voiries existantes et rééquilibrage progressif d'un meilleur partage des voiries pour les piétons, vélos et transports publics.

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.ecolo.be/mobilite

SCANDALES DE LA VIANDE, PESTICIDES CIRCUITS COURTS CONTR

À l'heure où l'industrialisation de l'alimentation allonge les filières au mépris de la planète et de la qualité du contenu de nos assiettes, il est temps d'inverser la vapeur et de mettre en place un système alimentaire sain, local, équitable et bon marché.

3 PROPOSITIONS PHARES

1 Initier une Alliance « Emploi – Alimentation » qui accélère la transition vers une alimentation durable et l'agroécologie favorisant la santé des populations et le respect des écosystèmes, tout en développant l'emploi local.

2 Au niveau européen, et dans toutes les instances concernées, **promouvoir une réforme de la PAC** assurant la transition vers l'agroécologie.

3 **Reformer l'AFSCA** pour la replacer sous la tutelle du ministère de la Santé et différencier le contrôle des activités artisanales du contrôle des activités industrielles.

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.ecolo.be/alimentation

© iStock



LES CIRCUITS LONGS



C'est la vie même qu'on fragilise

L'être humain est fondamentalement relié à la diversité du vivant. Cette diversité, et l'ensemble des interactions entre les êtres vivants et leur environnement, nous prodiguent : nourriture, fibres, médicaments, pollinisation, fertilisation, ... Bref, la biodiversité permet tout simplement la vie humaine sur notre unique planète. Mais aujourd'hui, le bilan santé de la biodiversité en Belgique est très alarmant : elle disparaît, implacablement. Et cette disparition menace tous les équilibres complexes nécessaires à notre subsistance.

Être connecté avec la nature, c'est évidemment une condition de bien-être pour les êtres humains. Mais fondamentalement, nous devons surtout considérer que la biodiversité est la ressource première, l'assurance-vie de nos sociétés. Il ne s'agit pas seulement de la protéger, mais aussi de veiller à la régénérer pour préserver et développer les services écosystémiques que la nature nous rend : une eau épurée, un air sain, des sols fertiles, une alimentation variée et une vie en bonne santé. ■

3 PROPOSITIONS PHARES

1 Développer une stratégie « Biodiversité 360° », en créant chaque année 1000 ha de réserves naturelles et en plantant 200 km² de forêts en agroforesterie.

2 Stopper la bétonisation, l'étalement urbain et l'artificialisation de nos territoires.

3 Offrir à chaque personne habitant en ville le bénéfice d'un mini-espace vert à 300 m de chez lui et protéger les campagnes. De la sorte, améliorer la qualité de vie, préserver les populations d'abeilles, d'insectes pollinisateurs et d'oiseaux.

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.ecolo.be/environnement 

Les oiseaux

jouent, entre autres, un rôle déterminant dans la régulation des populations d'insectes nuisibles à l'agriculture. Mais ils disséminent également les graines, et jouent un rôle réel dans la régénération des forêts, comme dans la pollinisation des plantes. En 25 ans seulement, plus de la moitié des oiseaux ont disparu de nos campagnes belges.



Les insectes

jouent des rôles importants dans la biodiversité. Ils apportent de la matière organique à la terre, décomposent les déchets, les transforment en matières assimilables par les plantes. La disparition des insectes pollinisateurs ferait baisser de 30% les récoltes alimentaires mondiales. Pourquoi ? Parce que la pollinisation est essentielle à la reproduction de nombreuses espèces végétales. Sans les insectes, nous devrions faire une croix sur de nombreux fruits et légumes : c'est l'ensemble de notre équilibre alimentaire qui en serait modifié.



Les arbres

fournissent de la nourriture à de nombreuses espèces vivantes, mais ils capturent aussi le CO₂, retiennent l'eau, fixent les sols, régulent la température, améliorent le cadre de vie... Bref, les arbres répondent, à eux seuls, localement, à la plupart des défis écologiques de la planète !



Les prédateurs

comme le renard – et bientôt le loup, de retour en Belgique – jouent un rôle essentiel dans la régulation des espèces. Sans eux, le volume de certaines populations d'herbivores et de granivores exploserait, au détriment de la diversité des milieux. Pourquoi ? Parce que ces espèces exploiteraient, sans aucune limite, leurs ressources alimentaires, au détriment de la biodiversité.



LE REPLI SUR SOI N'EST PAS UNE

SUR LA QUESTION DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE, LES DÉBATS SONT VIFS, PARFOIS MÊME DOULOUREUX. LES RÉACTIONNAIRES ET L'EXTRÊME-DROITE EUROPÉENNE ONT LONGTEMPS OCCUPÉ LE TERRAIN ET TENTENT D'IMPOSER LEURS AGENDAS, DE TELLE SORTE QUE LE REPLI SUR SOI SEMBLE ÊTRE LA SEULE RÉPONSE À UNE QUESTION POURTANT COMPLEXE.

Heureusement, l'opinion publique est bien plus nuancée. En Belgique, ces derniers mois, nombreux sont ceux qui ont refusé les discours politiques populistes, qui attisent les peurs. Nombreux sont ceux aussi qui se sont engagés, quotidiennement, pour accueillir des migrants.

Et leurs élans de solidarité et de générosité nous prouvent à tou-te-s que la bienveillance peut primer sur les préjugés.

Jean et Béatrice Goossens habitent Wavre, dans le Brabant wallon. Ils font partie de ces milliers de belges qui ont décidé d'héberger des

migrants du parc Maximilien chez eux : « La première fois, c'était le 28 décembre 2017. On avait de la place chez nous et on voyait des gens crever de froid au parc Maximilien. Alors, on n'a pas hésité longtemps : ils étaient trois, tous éthiopiens. Ils voulaient rejoindre l'Angleterre. On devait les héberger pour une nuit, mais finalement ils sont restés quelques jours. Depuis un peu plus d'un an maintenant, au total, on doit en avoir accueilli une soixantaine. On leur offre juste un espace où ils peuvent se poser. Retrouver un peu de sérénité, se nourrir mentalement, sortir de la peur d'être en permanence poursuivis, chassés. »

Un acte qui peut être évident pour certain-e-s, mais qui fait peur à beaucoup d'autres. Jean abonde, mais nuance fortement : « C'est vrai. Mais les gars qui arrivent ont beaucoup plus peur que nous finalement. Nous, on est dans un milieu qu'on connaît. Eux, ils sont sur les routes depuis des mois, voire plus, et ils ont vécu de nombreux dangers. Ils sont souvent épuisés. Je me souviens d'un gars qui était littéralement porté par ses amis. On lui a retiré ses chaussures, on l'a couché, il a dormi presque 36h. Certains sont vraiment défaits, on dirait presque des zombies. Ils ont faim, ils ont froid, ils sont exténués d'avoir couru de camions en camions, de parkings

L'humanité passe avant la légalité. On ne fraude pas le fisc, on ne vole pas les gens, on ne les bat pas : on accueille chez nous des gens qui viennent de pays dictatoriaux ou en guerre.



RÉPONSE

en parkings, ... Certains sont très déprimés aussi. On accueille quelques-uns d'entre eux plusieurs fois, et on en voit parfois maigrir à vue d'œil».

La migration a toujours existé. Depuis la naissance de l'humanité, l'homme est un migrant. Au cours de l'Histoire, ce sont des centaines de millions de personnes qui ont quitté leur pays pour se donner les chances d'une vie meilleure. Chez nous, des centaines de milliers d'immigrés ont contribué à la prospérité de la Belgique et ont enrichi notre culture. C'est un pluralisme qui fait aujourd'hui la richesse de notre pays. Parce que la diversité contribue à la résilience de notre société : c'est un moteur de créativité et d'innovation. C'est une richesse indiscutable qui, pourtant, aujourd'hui, est remise en question.

« Les gars qui arrivent ont beaucoup plus peur que nous finalement. Nous, on est dans un milieu qu'on connaît. Eux, ils sont sur les routes depuis des mois. »

Le gouvernement Michel est tombé sur le fameux Pacte de l'ONU sur les migrations que la N-VA a refusé de ratifier. Un pacte dont la seule ambition était pourtant de fixer quelques principes très élémentaires pour traiter des migrations.

Or, la migration risque d'être une question persistante si on

regarde la croissance des inégalités au niveau mondial, la persistance de régimes corrompus et de conflits locaux, ou le réchauffement climatique. Mais aujourd'hui, son organisation, que ce soit au niveau national ou européen, reste chaotique.

EN TRANSIT

« La plupart d'entre eux ne sont que de passage, en route pour l'Angleterre. Quand bien même certains voudraient demander l'asile pour rester en Belgique, ils savent qu'avec les règles actuelles, ils seront renvoyés en Italie où ils ont foulé l'Europe pour la première fois. Et vu la situation politique en Italie, c'est encore plus impensable pour eux ». Quand on lui pose la question de l'illégalité de sa démarche, Jean répond très simplement : « L'humanité passe avant la légalité. Je ne suis pas inquiet. Et si un jour je devais avoir des ennuis, j'assumerai. On ne fraude pas le fisc, on ne vole pas les gens, on ne les bat pas : on accueille chez nous des gens qui viennent de pays dictatoriaux ou en guerre ! Ils ont quitté leur pays parfois à 15 ans... Imaginez vos gosses à 15 ans obligés de prendre la route ! De traverser des pays hostiles sur des milliers de kilomètres ! »

Car la réalité de la migration aujourd'hui, ce sont surtout des camps de survie en Grèce, où croupissent des milliers de gens en attente. Ce sont d'horribles violations des droits de l'Homme pendant le passage en Libye. Ce sont des actes racistes en Italie ou en Allemagne. C'est un business sinistre de passeurs sans pitié. Ce sont des enfants enfermés, près de chez nous, à Zaventem.



© iStock / Linaphoto

Et Jean de conclure : « Il y a quelques mois, j'ai été avec un migrant chez ma vieille maman de 92 ans. Il lui a expliqué son périple et elle lui a raconté en retour qu'en 1942, elle avait dû, avec sa mère et son frère, quitter la Belgique avec un simple petit sac. Pour aller en France, dormir sur la route, dans des granges, jusqu'à Toulouse, en zone libre. Une complicité entre eux deux s'est créée en quelques instants. C'était extraordinaire. Beaucoup de nos hommes et femmes politiques ont oublié qu'il y a 70 ans,

la moitié de la Belgique est aussi partie sur les routes. »

La migration est un phénomène mondial, qui a toujours existé. Et il est fondamental de la repenser et de l'organiser, loin des clichés, des peurs et des idées préconçues alimentées par les populistes et l'extrême-droite. Une migration organisée – du voyage à l'accueil, jusqu'à l'intégration –, ce serait une richesse pour nos sociétés. Et il est urgent d'en prendre conscience. ■

3 PROPOSITIONS PHARES

- 1 Créer un centre d'accueil et d'orientation pour les migrants** leur garantissant l'accès à une information complète et rapide sur leurs droits, les orientations et les options possibles, et offrant un maximum de dignité à chacun-e.
- 2 Agir au niveau européen pour la mise en place de voies légales d'accès** pour permettre aux migrants de fuir la guerre et les persécutions.
- 3 Fermer les centres fermés au plus vite** en leur substituant des centres d'accueil et **interdire, avec effet immédiat, l'enfermement d'enfants.**

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.ecolo.be/migration 

PHILIPPE LAMBERTS

L'Europe au cœur d'une solidarité renouvelée

Philippe Lamberts est parlementaire écologiste européen depuis 2009 et co-préside le groupe parlementaire des Verts depuis 2014. Il mène la liste ecolo à l'Europe pour les élections du 26 mai prochain.

Vu l'urgence climatique, est-ce que la transition est encore compatible avec la démocratie ?

La transition écologique et solidaire est complexe parce que le monde est complexe. Aucun être humain n'a le plan de la société durable, ni le GPS, pour y arriver. Donc, le seul moyen de réussir la transition, c'est de mobiliser l'intelligence collective. Et la démocratie doit en devenir l'instrument. Nous, les écologistes, nous ne prétendons pas avoir ce GPS ; par contre, nous voulons être les catalyseurs du changement. Et c'est une autre attitude que celle des partis traditionnels qui, d'habitude, disent : « Je sais ! Faites comme je vous dis et si vous n'êtes pas d'accord, c'est que vous n'avez pas compris. Je vais vous expliquer, et quand vous aurez compris, vous serez nécessairement d'accord avec moi ». C'est la définition même de la pensée unique. Et cette attitude-là, les gens ne peuvent plus la tolérer. Surtout que la classe politique, depuis trente ans, s'est ralliée majoritairement à la doxa néo-libérale. Elle a dit aux citoyens : « Les traités de libre-échange, la flexibilisation du marché du travail, la réduction des dépenses des services publics... vous êtes peut-être contre, mais c'est bon pour vous. Et si vous ne le voyez pas, c'est que vous êtes des idiots ».

Dans ce contexte-là, quelle lecture avoir de la montée des populismes ?

Les nationaux-populistes ont toujours existé : il y a toujours eu une frange nationaliste raciste dans le jeu politique. S'ils ont gonflé à ce point, cela vient d'abord d'une trahison de la social-démocratie. Les classes

populaires qui étaient représentées politiquement par les partis de gauche, et surtout de gauche gouvernementale, se sont senties trahies quand ces partis ont adopté la doxa néo-libérale. Les gens se sont dit « On a voté à gauche, et on a eu des politiques de droite. Donc, on va essayer autre chose ». Dès lors, dans la structuration de l'espace politique – en se rappelant qu'il y a des nationaux populistes à gauche aussi, ne l'oublions pas – la réponse au rouleau compresseur néo-libéral se trouve aujourd'hui soit du côté des nationaux-populistes, soit du côté de l'écologie politique. En fait, ce sont les deux réponses possibles.

“ Protéger les données personnelles, sortir du charbon, réduire les inégalités et l'empreinte écologique, diminuer la concurrence fiscale ou changer la politique agricole commune : cela ne demande pas de sortir des traités ! ”

Deux réponses totalement différentes...

Bien évidemment ! Essayons de regarder les choses avec un peu de recul. D'un côté, la doxa néo-libérale est une exaltation du « moi je » : « mon plaisir, ma richesse, mes voyages, mes expériences personnelles, mon développement personnel, moi en compétition libre et non faussée avec tous les autres, ... ». De l'autre, la force du message national-populiste,

c'est de reconstruire un nouveau « nous », en opposition à « eux » : les élites mondialisées, les musulmans, etc. C'est donc un « nous exclusif », qui répond à l'individualisme ambiant. La réponse de l'écologie politique, c'est un « nous inclusif » qui a vocation à accueillir et à prendre en considération toute la société pour que nous faisons face, ensemble, aux défis de notre temps. Et non pas que nous faisons face à « d'autres », dont on suppose qu'ils sont comme ceci ou comme cela. Faire face au défi climatique, au défi migratoire, au défi géopolitique, au terrorisme : il y a une autre alternative que l'alternative populiste. Et, si de nombreux électeurs se tournent vers les écologistes, c'est parce qu'ils réagissent autrement. Ils disent clairement : « Vous n'écrivez pas la haine en notre nom ».

Cette tentation de repli est partout : on pense au Brexit, forcément, mais aussi à la question migratoire...

Au Conseil européen, les chefs d'État et de gouvernement ne sont pas fichus de s'entendre sur une politique commune en matière d'asile et de migration. Ils posent comme postulat que la réponse ne peut être que nationale, or c'est le contraire ! Par ailleurs, ils font le constat que « le national » n'est pas opératoire et ils refusent de rentrer dans une démarche européenne. Où est leur cohérence ? Cette élection qui nous attend sera la nôtre : ce sera celle des Verts. C'est le moment pour nous d'être à la hauteur du défi.

L'Europe a plus d'un demi-siècle. C'est à la fois beaucoup et peu. Les écologistes gardent beaucoup d'espoir et d'attentes envers l'Europe. Plus d'Europe



“Nous voulons être les catalyseurs du changement.”

© Commission Européenne

ou «mieux d'Europe», demain, qu'est-ce que c'est ? Une Europe plus sociale ?

C'est une Europe qui réintègre sa maison. Nous mettons en tête de nos priorités politiques l'article 2 du Traité de l'Union Européenne : la dignité humaine. Ce n'est pas uniquement la dignité des citoyens européens, mais bien la dignité de tous les êtres humains, présents et à venir. Cela suppose un changement de cap radical sur le plan des politiques économiques, cela suppose d'abandonner la concurrence fiscale et sociale au profit de la coopération. Cela suppose quelque part de faire de la réduction des inégalités et de la réduction de notre empreinte écologique « les cribles » par lesquels on passe toutes les politiques publiques. La bonne nouvelle, et c'est une différence

fondamentale avec ceux qui se réclament de la gauche radicale, c'est que nous pensons pouvoir faire beaucoup de choses sans devoir sortir des traités (ce qui signifierait sortir de l'Europe). Alors que les changements de traités nécessitent l'unanimité, mettre d'autres politiques en place n'exige qu'une logique de majorité. Changer la gouvernance économique de la zone pour que les recommandations faites aux États membres portent moins sur la flexibilisation du marché du travail ou sur la concurrence fiscale des entreprises, mais plutôt sur la réduction des inégalités ou de l'empreinte écologique, cela ne demande pas de changement de traité. Protéger les données des gens en obligeant les plateformes numériques à offrir des options aux usagers qui garantissent la non-utilisation et/ou la non-commercialisation de

leurs données, cela ne demande pas de changement de traité. Bannir le charbon ou changer la politique agricole commune pour en faire un instrument d'agriculture soutenable, cela ne demande pas de changement de traité. Il y a comme ça une liste très importante de choses que l'on peut faire. Et nous devons avoir le rapport de force politique pour y travailler.

L'objectif des Verts, c'est d'amorcer ce changement ?

Nous pouvons être les catalyseurs ! C'est d'autant plus vrai qu'au Parlement européen, les Verts ont un poids politique bien supérieur à leur réalité numérique : les Verts sont reconnus pour être très professionnels dans leur approche... même par nos opposants politiques. ■

Une Union Européenne, vecteur de la transition écologique, solidaire et démocratique ? *C'est possible !*

PAR PHILIPPE LAMBERTS ET SASKIA BRICMONT, CANDIDATS AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les enjeux fondamentaux du climat, des migrations et de la justice sociale sont globaux : ils concernent toute la planète et ses habitants. Et c'est pour cette raison qu'ils demandent une politique européenne ambitieuse. Aujourd'hui, même si les écologistes partagent le dépit – et parfois la colère – de celles et ceux qui ne se reconnaissent plus dans l'Union Européenne, il ne faut surtout pas jeter le bébé du projet européen avec l'eau des traités néo-libéraux.

La révision des traités s'impose mais nous pouvons déjà avancer dans la bonne direction sans attendre une hypothétique unanimité des pays d'Europe pour les modifier. Réorienter les politiques économiques de l'Union et la politique agricole commune, imposer la transparence comptable aux multinationales, jouer la coopération plutôt que la compétition en matières fiscale et sociale, bannir les perturbateurs endocriniens et autres poisons... tout cela – et tant d'autres choses – n'exige aucun

changement des traités, mais elles exigent bien d'autres majorités politiques à l'Europe.

Notre ambition est de construire ces majorités, au Parlement Européen et dans les États-membres. Et pour réaliser ces changements nécessaires, depuis des décennies, les écologistes articulent leur action avec celles, multiples, des actrices et acteurs de changement dans la société. ■

Imaginons cette Europe écologiste...

Une Europe plus durable

La croissance économique est en chute graduelle – mais constante – depuis les années 70. Il était donc temps de sortir de cette impasse. En faisant de la transition (en particulier énergétique) son projet central, l'Europe a compris que la nouvelle prospérité du continent en dépendait. Elle a mobilisé tous ses moyens, à la fois réglementaires et financiers – budget, Banque Européenne d'Investissement –, au service de ce projet. Le pacte de stabilité et de croissance, à l'origine de la consolidation budgétaire permanente, a été transformé en un Pacte de Transition Écologique et Solidaire, qui a réinventé nos modèles de production et de consommation, notre protection sociale et notre fiscalité.

Une Europe plus juste

En mettant la finance au service de l'économie, et l'économie au service de la dignité et du développement humain dans le respect absolu des limites de la planète, l'Europe a enfin décidé de privilégier la cohésion sociale plutôt que la maximisation de

la compétitivité, la mise sous pression des services publics, la concurrence fiscale et sociale. Désormais, les standards sociaux, environnementaux, sanitaires et démocratiques les plus élevés sont devenus la norme.

Une Europe de toutes et tous, pour toutes et tous

L'Union Européenne est redevenue la gardienne sourcilleuse de la démocratie, de l'État de droit et des libertés. Une Europe féministe et égalitariste, où l'égalité de genre est acquise, où les libertés et droits fondamentaux des LGBTQI+, des minorités, de toutes et tous sont respectés. Une Europe capable de prendre sa juste part dans l'accueil des réfugiés et des migrants. Une Europe qui a elle-même montré l'exemple : transparence maximale imposée aux lobbies, imposition de contraintes aux géants de l'Internet (en particulier sur le plan de la collecte de données personnelles), respect des initiatives citoyennes, ...

L'Europe est devenue le vecteur de la transition écologique, solidaire et démocratique. ■

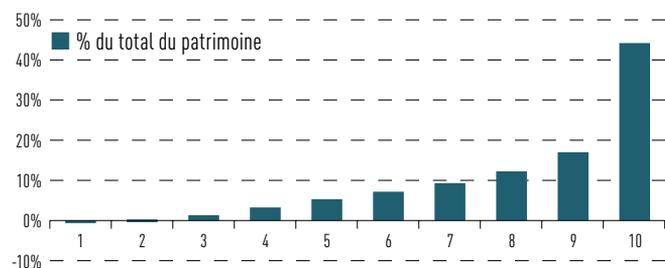
LE GRAND MICMAC FISCAL BELGE

En Belgique, la fiscalité repose trop fortement sur le travail, moyennement sur la consommation et faiblement sur la pollution et le capital (à quelques exceptions près pour ce dernier). Si elle est trop élevée au moment où vous achetez votre maison, elle est trop faible lorsque des plus-values financières sont réalisées. Parallèlement, les voitures de société sont fortement subsidiées et la lutte contre la fraude fiscale trop souvent inopérante. C'est sûr : il est temps de revoir nos priorités fiscales.

Karima et Quentin, couple de jeunes trentenaires, habitent les vertes campagnes du Hainaut. Tous les deux ont un emploi : elle est enseignante, il est assistant social. Et deux enfants en bas âge viennent parfaire ce tableau familial. Ils ont acheté une maison il y a deux ans, en empruntant sur une longue durée. Ils n'ont pas d'autres revenus que ceux de leur travail.

Si l'on additionne leurs cotisations sociales et l'IPP (l'impôt sur les personnes physiques), ce couple contribue fiscalement à hauteur de près de 47% de leurs salaires, c'est-à-dire presque la moitié de leurs revenus. Une contribution qui peut d'ailleurs monter jusqu'à plus de 53% pour un célibataire sans enfant : un record qui fait de la Belgique le pays le plus taxateur sur le travail.

RÉPARTITION DU PATRIMOINE DES MÉNAGES BELGES – SUR UN PATRIMOINE TOTAL DE PLUS DE 2.200 MILLIARDS, LES 10% LES PLUS RICHES POSSÈDENT 44% DES RICHESSES



Source : <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/structure/menages/>

“Avec un PIB de près de 430 milliards d’euros, la Belgique n’a jamais créé autant de richesse. Mais celle-ci reste extrêmement mal partagée.”

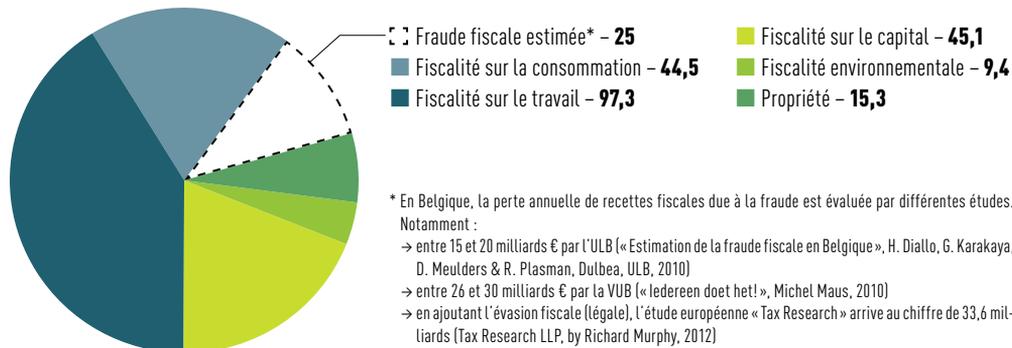
Et pour le reste ? Les taxes payées pour acheter leur maison ont, elles aussi, été très élevées : en Belgique, le droit d'enregistrement s'élève en moyenne à $\pm 10\%$ de la valeur du bien immobilier. Enfin, ne bénéficiant pas d'une voiture de société, Karima et Quentin ont dû emprunter pour acquérir une voiture.

Étrange situation puisque, pendant ce temps, la fiscalité sur les fruits du capital et de la spéculation boursière reste quasi inexistante. Sans parler de ceux qui ne jouent pas le jeu correctement et pratiquent impunément la fraude à grande échelle : des milliards d'euros échappent annuellement à l'impôt, et donc à la redistribution pour la collectivité. Faut-il encore préciser que la crise financière a pourtant très largement démontré les dérives colossales d'un système financier déréglé ?

Avec un PIB de près de 430 milliards d'euros, la Belgique n'a jamais créé autant de richesse, et pourtant, celle-ci reste extrêmement mal redistribuée. Ce n'est pas un secret : le manque de moyens se fait cruellement ressentir dans l'enseignement, les soins de santé, pour la mobilité douce ou les transports en commun, c'est-à-dire pour les services publics de base qui font le quotidien de Quentin, de Karima et de leurs enfants. Pendant ce temps, les plus aisés continuent de payer proportionnellement beaucoup moins d'impôts que les petits contribuables. Injuste, n'est-il pas ?

Ce n'est pas tout. Savez-vous que, si on regarde la fiscalité environnementale, la Belgique se situe dans les dernières places des pays européens ? Bref, les comportements néfastes à l'environnement ne sont pas dissuadés et le travail est surtaxé, alors qu'il

PROVENANCE DES REVENUS FISCAUX EN BELGIQUE (EN MILLIARDS D'EUROS, CHAQUE ANNÉE)



Source : https://ec.europa.eu/taxation_customs/sites/taxation/files/taxation_trends_2018_country_chapter_belgium.pdf

est évidemment bénéfique pour la collectivité. Le système fiscal belge actuel est donc injuste, inéquitable et inefficace. Injuste car il n'est pas assez progressif, et que ce ne sont pas toujours ceux qui ont davantage de revenus qui contribuent proportionnellement le plus. Inéquitable car deux personnes qui ont les mêmes revenus ne paient pas nécessairement les mêmes impôts et que les impôts ne tiennent pas suffisamment

compte des moyens financiers réels des citoyens. Inefficace car il freine la création d'emplois et il encourage démesurément certains comportements polluants.

C'est un déséquilibre qui fragilise le consensus citoyen autour de ce que l'on appelle communément « les contributions », qui favorise l'ingénierie fiscale agressive, la fraude, les egoïsmes et l'individualisme.

Revoir le système fiscal belge pour le rendre plus juste, ce n'est donc pas uniquement une question technique : c'est avant tout un choix de société et une vraie nécessité pour la justice sociale. La révision du système fiscal nous permettrait de (re) créer un projet collectif et de (re)financer les services publics qui bénéficient à chacun.e. Et donc aussi à Quentin, Karima et leurs enfants. ■

3 PROPOSITIONS PHARES

1 Globaliser fiscalement les revenus : appliquer une fiscalité similaire et progressive aux revenus du travail et aux revenus mobiliers, pour diminuer le coût du travail et rendre l'impôt plus juste.

2 Rendre les choix écologiques moins chers en supprimant les subsides dommageables, en appliquant le principe du pollueur-payeur et en abaissant la fiscalité sur les services et les produits écologiques.

3 Lutter plus efficacement contre la fraude fiscale en se donnant les moyens humains et les moyens légaux.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.ecolo.be/fiscalite





En Belgique, la fiscalité sur le travail est trop élevée et la fiscalité sur le patrimoine est trop faible.

JEAN-MARC NOLLET

« *La fiscalité, c'est l'outil qui permet la vie en société.* »

JEAN-MARC NOLLET A ÉTÉ MINISTRE DES GOUVERNEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET DE LA RÉGION WALLONNE. IL ÉTAIT JUSQUE TRÈS RÉCEMMENT CHEF DE GROUPE ECOLO-GROEN À LA CHAMBRE, EN ALTERNANCE AVEC SON HOMOLOGUE NÉERLANDOPHONE : KRISTOF CALVO. IL A SUCCÉDÉ À PATRICK DUPRIEZ À LA COPRÉSIDENTENCE D'ECOLO, EN TANDEM AVEC ZAKIA KHATTABI.

Il faut bien l'avouer, la fiscalité a mauvaise réputation... Mais si on en revient aux sources, c'est quoi, la fiscalité ?

C'est une bonne question. La fiscalité, c'est un outil qui permet de faire trois choses. C'est d'abord un outil qui permet la vie en société, en finançant des services qui ne peuvent pas être financés de manière individuelle, c'est-à-dire par des individus pris séparément. Par exemple : les hôpitaux, les écoles ou la SNCB. Quand vous prenez le train, une partie du trajet est payée par l'achat de votre ticket ou par votre abonnement, mais il y a aussi une grande partie financée par les deniers publics. La fiscalité, c'est donc avant tout une manière de créer des services collectifs qui doivent être organisés par une société.

Deuxièmement, c'est aussi une manière de redistribuer partiellement les richesses produites en faisant contribuer plus ceux qui ont plus de moyens. Et enfin, la fiscalité, c'est aussi un moyen d'orienter les comportements, en diminuant le prix des choses qu'il est positif de choisir parce que c'est bon pour l'intérêt général, et en augmentant celui des biens ou des comportements à proscrire. Par exemple, la fiscalité permet de mettre un frein à la consommation de ce qui pollue, et simultanément de soutenir positivement ce qui est réutilisable, ou bon pour la santé, etc. Ce sont les trois fonctions de la fiscalité : collectivisation, redistribution et orientation. Et cela concerne tous les types de fiscalité : immobilière, mobilière, sur le travail, sur le patrimoine, sur l'héritage, ...

“Et pour la fraude, il y a une ligne très simple : il faut prendre LES + GROS d'abord.”

Certains décrivent la Belgique comme un état qui taxe beaucoup trop. D'autres, au contraire, estiment que la Belgique est un abri pour les grosses fortunes. Alors, la Belgique, enfer ou paradis fiscal ?

En fait, ce n'est pas contradictoire et c'est la vérité : la Belgique est à la fois un enfer et un paradis fiscal. C'est un paradis fiscal pour ceux qui sont « volatiles », c'est-à-dire ceux qui peuvent facilement se déplacer géographiquement,

mais aussi ceux qui sont volatils dans leurs types de placements ou d'investissements financiers ou de revenus. Pour d'autres, principalement les classes moyennes ou les PME, c'est un enfer fiscal car la pression fiscale qu'ils subissent est extrêmement importante... surtout au regard de ceux qui arrivent à y échapper : les multinationales par rapport aux PME, les gros revenus par rapport aux bas et moyens revenus... Qui plus est, c'est un enfer aussi d'un point de vue administratif, car il est extrêmement complexe d'optimiser sa fiscalité et de bénéficier d'exonérations. Il est alors nécessaire d'avoir, par exemple dans les PME, des experts-comptables, des fiscalistes : ce qui ne manque certes pas aux multinationales. Tout cela explique que la Belgique puisse être ressentie comme un enfer fiscal par certains. Bien sûr, a contrario, ceux qui la vivent comme un paradis fiscal n'ont pas trop tendance à le souligner ! Entendons nous : ce n'est pas pour autant un paradis fiscal comme peuvent l'être certains lieux offshore qui tournent le dos à tout type de fiscalité et de législation. Mais le problème belge est réel et doit se comprendre dans ce double ressenti de la fiscalité.

Oxfam a justement souligné début janvier l'incroyable disproportion de la répartition des richesses dans le monde qui contribue fatalement à créer un sentiment d'injustice terrible. Que peut-on faire par rapport à cela ?

C'est effectivement révoltant ! En Belgique, la fiscalité sur le travail est trop élevée et la fiscalité sur le patrimoine est trop faible. Pourtant, ce qu'il faut faire est



Lutter contre la fraude, c'est prioritaire.

connu. Mais malheureusement, rien ne bouge depuis 10 ans.

La première chose à faire, c'est de lutter contre la fraude, c'est-à-dire – et cela peut paraître fou de devoir le souligner – simplement appliquer le système fiscal, tel qu'il est établi dans la loi. Mais **vraiment** vouloir l'appliquer ! Cela passe par plus de contrôleurs des contributions dans l'administration, mais aussi par la justice et les moyens accordés à la lutte contre la fraude. Or, ces moyens ont été volontairement diminués ces dernières années. Lutter contre la fraude, c'est donc prioritaire.

Prioritaire et suffisant ? Ne faut-il pas également repenser tout notre système de fiscalité ?

En effet. Ce qu'il faut, c'est changer les orientations du système

sur les trois fonctions de la fiscalité que j'ai évoquées. Et c'est faisable : au niveau des services publics, tout d'abord. Parce qu'il faut bien le constater : les services collectifs ont tendance à être de plus en plus privatisés. Et en les privatisant, on les rend accessibles à une partie de la population mais surtout inaccessibles à d'autres. Par exemple, on ferme les petites gares dans les zones rurales, car il s'y trouve moins de contribuables (ou en tout cas pas assez pour que le service soit rentable). Or, c'est précisément l'idée d'un service public : être accessible à des gens qui ne peuvent pas forcément se payer ce service.

Et au niveau de la redistribution ?

Sur le volet redistributif, certaines tranches d'impôts



“L’Europe ne peut plus être une excuse. Elle fait partie de la solution.”

– c'est-à-dire les différents niveaux de contribution en fonction des moyens – ont été supprimées. Et ce ne sont pas les plus basses mais, au contraire, les tranches les plus hautes. On a donc un système qui est moins redistributif qu'avant, ce qui contribue à renforcer un sentiment profond d'injustice.

Vous évoquiez aussi la fiscalité comme un outil d'orientation ou d'incitation...

Oui, sur le volet incitatif, la Belgique est un des pays qui incite le moins via sa fiscalité. Les écologistes veulent des vrais signaux : inciter les comportements vertueux et décourager les comportements problématiques. Par exemple, sur les émissions de gaz à effet de serre, l'efficacité énergétique ou encore le développement des

alternatives au gaspillage et à la surconsommation, on doit pouvoir davantage faciliter, inciter, toute une série de comportements positifs.

Bref, sur ces trois dimensions de la fiscalité, on doit pouvoir introduire des changements. Mais cela ne sera crédible pour les Belges que si, en même temps, on lutte « vraiment » contre toute forme de fraude. Et pour la fraude il y a une ligne très simple : il faut prendre les plus gros d'abord. Pourtant, ce qui est fait aujourd'hui, c'est précisément l'inverse : il est plus facile d'attraper un mauvais petit contribuable qu'un très mauvais gros contribuable, qui, lui, évite donc complètement les impôts.

Actuellement on s'attaque aux petits indépendants plutôt

qu'aux gros poissons : ça ne va pas. On cherche des ennuis à l'allocataire social ou à ceux qui partagent un petit logement, ou qui sous-louent. Par contre, on laisse passer des choses énormes au niveau des entreprises ou des très grosses fortunes, ou sur des placements à l'étranger par exemple. Tout cela contribue également à ce sentiment d'injustice, et fait très légitimement réagir la population. Mais ça peut changer, et cela ne tient qu'à nous.

Est-ce que la compétition entre pays européens ne bloque pas toute mesure crédible au niveau national ?

Des choses doivent se passer au niveau européen, bien sûr. Prenons la fiscalité sur le grand capital, qui est plus facile à réglementer au niveau

européen, pour éviter la mobilité des capitaux entre les pays. Mais ça se joue aussi chez nous, contre la fraude notamment : l'Europe ne peut pas être une excuse pour ne rien faire au niveau national. D'autant plus que, si l'Europe incarne une partie du problème, elle est aussi, et même surtout, une solution potentielle ! Pour l'instant, la dérégulation européenne se joue à la majorité simple, mais la régulation à l'unanimité : c'est une des choses qu'il faut impérativement changer. Et qui fait aussi partie des propositions écologistes. ■

CES MÉTIERS QUI NOUS PARLENT

Aujourd'hui, en Belgique, nous sommes nombreux à être engagé·e·s dans notre quotidien, dans notre boulot ou dans nos loisirs, pour faire en sorte que demain soit mieux qu'aujourd'hui. Ensemble, nous portons l'espoir de construire une planète plus verte, un monde plus juste et une vie plus chouette. Une société où chacun·e a une place, un monde dans lequel nous coopérons autour de projets positifs. Un monde où les êtres humains vivent en égaux. Autour de 4 interviews, nous avons voulu donner la parole à ces métiers qui font du lien entre nous. À ces métiers qui, parmi d'autres, sont bien plus qu'un boulot.



ENSEIGNEMENT

Des outils pour la vie



Tanguy Wera, enseignant en 5^e humanité

DANS UN MONDE RYTHMÉ PAR UNE ACCÉLÉRATION DES CHANGEMENTS, NOTRE MODÈLE SCOLAIRE DOIT SANS CESSÉ ÉVOLUER. OR, L'ENNUI AFFIRMÉ DE TROP NOMBREUX ÉLÈVES, LE DÉSARROI DE BEAUCOUP D'ENSEIGNANTS ET LA FRUSTRATION DES PARENTS SONT AUTANT DE SIGNES QUE L'ÉCOLE A BESOIN DE FAIRE SA MUE.

Tanguy Wera, enseignant en 5^e humanité n'en démord pas : « Le cadeau le plus utile que l'on puisse faire à un élève, c'est de lui donner les outils pour qu'il puisse être polyvalent. La société va inévitablement être amenée à changer, et lui-même devra

s'adapter. Il n'exercera sans doute pas le même métier pendant 40 ans... et on n'a même pas idée, aujourd'hui, des problèmes et des questions qu'il devra affronter demain. »

DÉPASSER LES DOUTES

Dès le plus jeune âge, chez l'enfant, tout est apprentissage. Alors l'école doit tout mettre en œuvre pour que cet apprentissage se déroule de la façon la plus enrichissante possible. Ça passe, d'une part, par un environnement adapté, des bâtiments et un matériel de qualité.

Mais surtout, ça passe par la place que les puéricultrices, puis les instituteurs, puis les professeurs, acceptent de donner et de prendre dans la relation prof-élève. « L'école doit donner un maximum d'outils. Le rôle de l'enseignant, ce n'est pas uniquement de remplir le crâne des élèves de connaissances : on le sait depuis Montaigne ! Au contraire, le prof doit développer les capacités critiques de l'élève, lui permettre de les approfondir, donner confiance et remettre en question. Ce n'est pas le prof qui doit être au centre de la classe, c'est l'élève, dans sa singularité. Et il s'agit à la fois de lui donner confiance et de lui transmettre le plaisir de chercher, d'explorer, d'inventer et d'apprendre toute sa vie » insiste Tanguy. Et outiller les élèves pour participer à la vie démocratique, sociale et économique de la société, c'est aussi former des citoyens capables de transformer le monde, pas seulement de s'y adapter pour le reproduire.

CRÉER DEMAIN

Changer l'enseignement, pourtant, cela fait peur. Et c'est bien



normal : nous confions à l'école un rôle tellement grand ! En plaçant entre ses mains nos enfants et leur avenir, c'est tout le futur de la société qui s'y dessine.

“Notre monde change, vite et fort. L'école doit devenir le tremplin qui donne les outils aux jeunes pour affronter leur avenir.”

Dès lors, comment dépasser ces craintes ? Pour Tanguy Wera, la réponse est évidente : « La solution, la clé, c'est le plaisir ! Je m'amuse beaucoup dans mon boulot. Et c'est à la fois beaucoup plus agréable et beaucoup plus enrichissant d'aller véritablement à la rencontre de ses élèves que de répéter sans cesse le même cours. Les profs craignent parfois de ne pas apparaître comme suffisamment crédibles face à leur classe. Et, il faut bien l'avouer, dans certains domaines, ce public

nous dépasse déjà. À travers la technologie, ou toute une série d'éléments culturels... L'élève n'est pas un adversaire à impressionner, mais un partenaire qui m'apprendra autant que j'ai à lui apprendre. C'est du win-win : une relation de respect, d'écoute

et d'attention mutuelle peut s'installer et garantir le meilleur des deux parties. Pourquoi enseigner devrait-il être rébarbatif, pour l'élève comme pour le prof ? Non, c'est sûr : prendre du plaisir à enseigner, c'est essentiel. » ■

3 PROPOSITIONS PHARES

- 1 Favoriser les projets de transition pédagogique** et les projets qui combattent les inégalités produites par le marché scolaire.
- 2 Assurer la gratuité totale** du matériel et de l'équipement scolaires ainsi que des activités extrascolaires tant pour les élèves que pour les enseignants.
- 3 Lutter contre le décrochage des jeunes enseignants** par un meilleur accompagnement dans l'entrée en fonction, par un tutorat individualisé, un horaire adapté et une révision du décret « titres et fonctions » qui sorte de la segmentation que son contenu actuel induit et qui stabilise plus rapidement l'emploi.

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.ecolo.be/enseignement



SÉCURITÉ ET JUSTICE

Agent de quartier ? C'est tisser une relation de confiance avec la population



© iStock / VanderWolf-Images

Les attentats ignobles qui ont frappé l'Europe et la Belgique ces dernières années ont mis à jour une série de dysfonctionnements – notamment de coordination entre services d'intervention – et la nécessité de renforcer l'effectif policier, sur le terrain. Mais les tâches de la police sont sans cesse plus nombreuses, et on peine à renforcer les effectifs. Et pourtant, la sécurité de tou-te-s, elle se construit à la racine.

Un type flashé, un souci d'immatriculation, un contrôle technique qui n'est pas en ordre, un dépôt clandestin, des problèmes entre propriétaire et locataire, des questions de salubrité, des personnes en séjour illégal... c'est le lot quotidien de Stéphanie, agent de quartier dans une grande ville wallonne, qui nous parle de son travail : « Dans le quartier populaire où je travaille, on nous demande d'intervenir sur des cas très variés. Et pas seulement des trucs de policiers, non : on est plutôt une sorte de service public ambulante. Un annuaire de

tous les autres services publics auxquels les gens peuvent ou doivent s'adresser quand ils sont confrontés à un problème. Un dépôt clandestin ? Ce n'est pas la police qui va gérer. Mais on oriente les gens : vers l'administration communale, vers la justice... On est à l'écoute. »

Les agents de quartier jouent un rôle essentiel dans des situations parfois très graves. En première ligne, ils sont les témoins affinés de la vie quotidienne. « Quand on connaît la population, on voit parfois des personnes qui changent totalement de look ou d'habitudes

en peu de temps. Alors on s'interroge : radicalisme ? Changement de vie ? Violence conjugale ? Ce sont des signes qui peuvent nous dire des choses : nous y sommes attentifs. »

Un agent de quartier, c'est une présence connue, bienveillante et rassurante pour bon nombre d'habitants, dans les petites et

plus grandes difficultés de la vie. Une tâche essentielle que l'on aurait tort de minimiser. « Si on ne fait pas ce double travail d'écoute et de prévention, les choses s'aggravent et, avec le temps, ça peut devenir des catastrophes. C'est ça notre travail quotidien finalement : désamorcer des petites choses pour éviter qu'elles grandissent. » ■

Il manque plus de 3500 effectifs dans la police, principalement dans les grandes villes

La question du recrutement différencié et de la formation des agents est très importante. Un agent de quartier ne fait pas le même métier qu'un agent qui assure le maintien de l'ordre ou qu'un patrouilleur de nuit. Les recrutements ne doivent donc pas se faire sur les mêmes critères, les mêmes compétences et les mêmes profils psychologiques. ■

3 PROPOSITIONS PHARES

- 1 **Renforcer la police locale de proximité** pour assurer une meilleure politique de prévention.
- 2 **Renforcer l'aide aux victimes**, notamment de violences ou de harcèlement moral ou sexuel, dès leur prise en charge par la police.
- 3 **Renforcer l'accessibilité à la justice**, en revoyant fondamentalement le système d'aide juridique et en réinvestissant la justice de première ligne.

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.ecolo.be/justice



+ QU'UN MÉTIER : UNE VOCATION

Pour les écologistes, la première ligne – et le médecin généraliste plus particulièrement – joue un rôle fondamental dans un dispositif de santé efficace : proximité, information, prévention et coordination des soins. Mais un jour ou l'autre, notre état de santé nous amène tou-te-s à franchir les portes d'un hôpital.

Le métier d'infirmière en structure hospitalière, c'est la rencontre entre la double nécessité de compétences humaines et de compétences techniques. Ce sont aussi parfois des horaires difficiles : la nuit, le week-end... La vie d'un hôpital ne s'arrête jamais, et le personnel fait souvent preuve d'une grande flexibilité dans ses horaires.

Brigitte est infirmière et travaille directement au bloc opératoire. « Ma plus grande joie, c'est quand, après une opération longue, nous parvenons à sauver une vie. Se serrer les coudes avec le chirurgien, l'anesthésiste et toute l'équipe d'infirmières pour ramener un patient à la vie, c'est quelque chose d'extraordinaire, d'indescriptible. »

Toutes les personnes qui travaillent dans la santé et l'aide aux personnes se reconnaîtront : la satisfaction de faire quelque chose de profondément bien pour les autres, compense souvent les difficultés quotidiennes ou la faible reconnaissance financière. « La plus grande difficulté, c'est le stress permanent que nous vivons au jour le jour. Un stress

Lutter contre la précarité, c'est aussi lutter pour la Santé

Les mutualités ont coutume de dire que seulement 20% de l'état de santé de la population s'explique par les soins, et 80% par les déterminants de la santé : niveau de revenu, logement, emploi et conditions de travail, environnements sociaux, environnement physique et pollutions, habitudes de vie et alimentation, ... C'est pour cette raison que la prévention joue un rôle fondamental dans une politique de santé écologiste. Prévenir et soutenir la première ligne, c'est aussi désengorger les structures hospitalières. ■

« positif » lié à nos responsabilités : parce qu'une erreur peut mettre la vie d'un patient en danger. Mais malheureusement, de plus en plus, un stress « négatif », lié à nos conditions de travail qui se dégradent au fil des années », poursuit Brigitte.

Elle conclut : « Le sous-financement du secteur pousse aujourd'hui les logiques hospitalières "à faire du chiffre", au détriment de la relation au patient. Il y a un sous-effectif manifeste au niveau du personnel, à qui on demande de plus en plus, tant en charge de travail qu'en flexibilité. L'élastique se tend. Il faut faire quelque chose avant qu'il ne se rompe. » ■



“Il y a un sous-effectif manifeste au niveau du personnel, à qui on demande de plus en plus, tant en charge de travail qu'en flexibilité.”

3 PROPOSITIONS PHARES

- 1 **Offrir la gratuité des soins chez le médecin généraliste** pour les adultes disposant d'un dossier médical global et pour tous les enfants, et faciliter l'accès aux soins psychologiques.
- 2 **Miser résolument sur la prévention**, en combattant les pollutions et en évaluant chaque choix politique en fonction de son impact sur la santé.
- 3 **Réviser la politique salariale dans le secteur de la santé** afin de revaloriser les fonctions de première ligne (personnel infirmier, généralistes, ...).

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.ecolo.be/sante 

CULTURE

Absence de culture, absence de richesse



Maxime Tirtiaux, guitariste et contrebassiste

© Bastian Petter

Musique, cinéma, peinture, théâtre, dessin, écriture, chant... La culture est partout. Source d'émancipation et de développement, la culture, c'est un bien commun auquel chacun a droit. À l'heure de la montée des obscurantismes, des replis sur soi et de la peur de l'autre, il s'agit plus que jamais d'ouvrir les fenêtres, et de défendre le rôle primordial de la culture dans le dialogue humain, dans toute sa diversité.

Pourtant, la culture est sans cesse victime de restrictions budgétaires. Pourtant, les professionnels de la technique et de la création subissent de plein fouet les restrictions de la politique fédérale de l'emploi. Pourtant, le labyrinthe administratif et la complexité de l'accès au statut d'artiste ne font que croître.

Maxime Tirtiaux, 36 ans, musicien, témoigne : « J'ai développé mes activités artistiques

après mes études. De concert en concert, j'ai été encouragé à persévérer. En 2012, j'ai accédé au statut d'artiste. C'est une forme de reconnaissance mais cela reste pourtant un système très insécurisant. On est contrôlé et convoqué pour des entretiens, et on se retrouve face à des personnes qui ne sont pas toujours au fait de la législation artistique... mais qui vont pourtant décider si on va pouvoir continuer à exercer notre métier ou pas. »

“Le statut d'artiste est une forme de reconnaissance mais cela reste pourtant un système très insécurisant.”

Aujourd'hui en Belgique, l'artiste est un travailleur polyvalent et le sous-financement impacte directement ce qui se passe sur scène. « Pour s'en sortir comme artiste, il faut avoir des compétences bien plus larges que ses seules compétences artistiques : il faut savoir faire sa communication, gérer l'info, créer des dossiers, gérer des contacts, maîtriser l'administratif, ... et j'en passe. Et, vu que les moyens de la plupart des programmeurs culturels diminuent, aujourd'hui, pour qu'un spectacle soit rentable, on propose des petits projets, en duo ou en trio : 2 ou 3 acteurs

ou musiciens... et beaucoup de machines (euh... parfois c'est super, hein !). Ou alors, les lieux culturels programment moins de groupes sur une même saison. Dans un cas comme dans l'autre, la richesse culturelle s'en trouve appauvrie », poursuit Maxime. ■

L'art pour tou-te-s

Rapporté à une inflation moyenne sur 12 ans de 2,5%, le budget de la culture en Fédération Wallonie-Bruxelles est en baisse de 20%. Pourtant, comme le souligne l'Unesco : « Le patrimoine constitue une source d'identité et de cohésion (...). La créativité contribue à l'édification de sociétés ouvertes, inclusives et pluralistes. Le patrimoine et la créativité participent tous deux à fonder des sociétés du savoir dynamiques, innovantes et prospères. » ■

3 PROPOSITIONS PHARES

- 1** Rendre la culture accessible à tou-te-s.
- 2** Donner un statut aux artistes leur permettant d'avoir une vie professionnelle stable et un statut social décent.
- 3** Réorganiser de manière pérenne et transparente le financement de la culture, pour diminuer la charge administrative qui pèse sur les artistes et les opérateurs culturels.

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.ecolo.be/culture



Zakia Khattabi

*« Ecolo est du côté
des modèles
économiques durables
et innovants »*



Zakia Khattabi est née à Bruxelles et y a toujours vécu. En 2009, elle est élue au parlement bruxellois. Elle y devient sénatrice de communauté et cheffe de groupe au Sénat. Elle est la coprésidente d'Ecolo depuis le 22 mars 2015.

Caterpillar, Carrefour, Proximus : des entreprises colossales, qui font des bénéfices, mettent pourtant en place des plans de licenciements massifs...

Le problème fondamental, c'est qu'Arcelor Mittal, Carrefour, Proximus ne sont pas l'expression d'un système malade, mais au contraire le fonctionnement tout à fait normal du système. Ces entreprises maximisent leurs bénéfices par tous les moyens. En soi, on pourrait se dire que c'est leur vocation. La mienne, par contre, comme responsable politique, c'est d'être garante de l'intérêt collectif et pas d'actionnaires. C'est en ce sens que je souhaite réorienter notre modèle vers une économie plus durable.

Le politique a-t-il encore un rôle à jouer dans une économie dérégulée ?

Malheureusement, le rôle de l'état dans l'économie telle qu'elle est aujourd'hui reste trop souvent un impensé politique. Il faut sortir des cadres de pensée traditionnels, entre « l'état planificateur » qui tend à étouffer l'initiative, et « la main invisible du marché » qui favorise les multinationales, accroît les inégalités et asphyxie les dynamiques locales. Moi je ne veux ni d'un « état interventionniste », ni d'un tout au marché, mais d'un état régulateur, bienveillant, qui accompagne les initiatives : il s'agit de fixer les



Il s'agit de fixer les règles du jeu, de les faire respecter, et d'orienter les initiatives économiques vers un modèle plus soutenable.

règles du jeu, de les faire respecter et d'orienter les initiatives économiques vers un modèle plus soutenable. Il est là, le rôle des pouvoirs publics : redonner du sens à l'activité économique.

“Les indépendants et les PME sont au cœur du redéploiement économique que nous appelons de nos vœux.”

... *Quel sens ?*

C'est une question de choix de société. Ecolo défend un modèle économique résilient, ancré

dans nos territoires, qui évite aux produits de faire le tour de la planète avant d'arriver dans nos assiettes. C'est un modèle pourvoyeur d'emplois non délocalisables. Nous sommes du côté des modèles économiques durables et innovants : l'économie de la fonctionnalité, l'économie du partage, l'économie circulaire, la production locale, la gouvernance horizontale et la participation des travailleurs... Beaucoup de projets émergent pour répondre autrement aux besoins ou aux défis collectifs et individuels.

Ecolo compte donc sur l'esprit d'entreprise ?



Il y a des alliances objectives. Je l'ai dit précédemment : la résilience de notre économie repose sur son ancrage dans les territoires. Les PME et indépendants sont à cet égard nos meilleurs partenaires. Les indépendants et les PME s'implantent dans le tissu économique mais aussi social et culturel au travers d'activités non-délocalisables, en lien avec les besoins réels, les ressources et les savoir-faire de leurs territoires. C'est précisément pour cela que je veux encourager ceux qui entreprennent, mais aussi les protéger des risques.

Aujourd'hui, ils rencontrent un nombre incalculable de

difficultés et paient toujours trop cher l'échec. Beaucoup d'entre eux se trouvent dans de réelles difficultés et il peut vite être difficile de maintenir la tête hors de l'eau. Ils doivent trouver un soutien et de l'encouragement du côté des pouvoirs publics et de l'administration. C'est comme cela qu'on développera les modèles économiques durables et innovants de demain. Oui, les indépendants et les PME sont au cœur du redéploiement économique que nous appelons de nos vœux.

Cela peut paraître surprenant de voir Ecolo du côté des PME et des indépendants ?

Je vous le répète, c'est au cœur même de l'écologie politique : d'une part, parce que notre projet vise l'autonomie et l'émancipation comme valeurs fondamentales, et, d'autre part, parce que nous voulons une économie et un système de production plus résilients. Et ces deux objectifs entrent parfaitement en adéquation avec les indépendants et les PME. Ce qui me pose problème, par contre, c'est le greenwashing ou le capitalisme vert. Cela reste du capitalisme, avec les conséquences d'épuisement des hommes et des ressources que l'on sait. Si l'objectif est uniquement de se donner bonne conscience en continuant dans

la même direction, alors c'est non. Et croire que l'on changera en faisant un peu plus de la même chose est évidemment irresponsable. Sans parler de la financiarisation de l'économie : aujourd'hui, elle crée des gains totalement disproportionnés et déconnectés de l'économie réelle, au prix de dégâts sociaux et environnementaux absolument désastreux qui, eux, sont assumés par la collectivité. Regardez chez Carrefour : des milliers d'emplois sacrifiés uniquement pour les actionnaires.

Comment peut-on sortir de cette spirale ?

Les exemples ne manquent pas. Il y a un besoin important dans un grand nombre de secteurs : dans la construction, dans les énergies vertes, dans les services (que ce soit la santé, l'accompagnement des personnes âgées) dans l'enseignement, dans l'alimentation de qualité, dans l'économie circulaire, ... La transition écologique et solidaire de nos sociétés est un vivier d'emplois extraordinaire. Des emplois qui créent du sens et du lien. Aujourd'hui, de nombreuses dynamiques se développent et nous voulons leur apporter le soutien structurel dont elles ont besoin. C'est en encourageant et en relocalisant ces secteurs d'avenir que l'on créera une société plus juste, plus prospère, au bénéfice de tous. ■

Sortir de l'économie du gaspillage

Chaque belge produit en moyenne 1 kg de déchets ménagers par jour. Mais à cela, il faut ajouter jusqu'à 10 kg de déchets industriels quotidiens par habitant : 10 kg invisibles, car ils proviennent des processus de fabrication. Pourtant, ces déchets ne sont pas une fatalité, et l'être humain pourrait rapidement diminuer son empreinte écologique.

Le saviez-vous ? Fabriquer une brosse à dents représente 1,5 kg de « déchets cachés » ; un GSM peut, de la même manière, « peser » 75 kg de déchets, et on peut compter jusque 1500 kg pour un ordinateur. Les problèmes environnementaux que ces déchets occasionnent sont évidents : pollution et gaspillage des ressources sont au rendez-vous.

Face à ce problème central dans une société qui pousse

toujours plus loin la consommation matérielle au nom de la croissance, le gaspillage doit impérativement être résorbé. Aujourd'hui, il peut être contenu, par un nouveau type d'organisation économique : l'économie circulaire.

Ses principes sont simples. À chaque étape du développement d'un produit, de sa création jusqu'à la fin de sa vie, les déchets peuvent être minimisés, ou envisagés comme de

nouvelles ressources et être réintroduits dans le système. Une démarche qui vise donc, en son cœur, la réduction maximale des déchets et l'économie des ressources.

Trop souvent, nous achetons un produit dont la durée de vie est programmée pour être la plus courte possible. On appelle ça « l'obsolescence programmée ». De cette manière, une fois le produit hors d'usage, nous en achetons un nouveau en remplacement et cela profite aux producteurs : au plus la durée de vie d'un produit est courte, au plus nous en consommons. C'est un moteur puissant pour la croissance, mais une pratique hautement dommageable pour le portefeuille et, forcément, pour l'environnement.



© iStock / Kameleon017

Les brosses à dents... qu'est-ce qu'on en vend !

Une brosse à dents traditionnelle, fabriquée avec du plastique et du nylon, a une durée de vie d'environ trois mois. Elle mettra cependant au minimum une centaine d'années à se dégrader... partiellement. On peut pourtant aujourd'hui concevoir des brosses à dents avec un manche en bambou, produit localement, où l'énergie nécessaire à la production est issue d'une filière de production verte et récupérée au maximum, avec une distribution sans emballages excessifs, distribuées dans des réseaux commerciaux locaux. Après son usage, le manche en bois pourra être composté comme un simple déchet organique, et la partie qui n'est pas biodégradable pourra être presque intégralement recyclée, par la même société qui l'a fabriquée. En sachant qu'en Belgique, il se vend près de 8,5 millions de brosses à dents chaque année... Faites le calcul. ■



© iStock / svetlida

Trop souvent, nous achetons un produit dont la durée de vie est programmée pour être la plus courte possible.

“Dans une société qui pousse toujours plus loin la consommation matérielle au nom de la croissance, le gaspillage doit impérativement être résorbé.”

A contrario, si un produit est conçu dès le départ pour, à la fois, produire moins de déchets lors de sa production, avoir une durée de vie la plus longue possible, et, une fois hors d'usage, être recyclé au maximum; si l'énergie utilisée pour le produire est elle-même récupérée; si les matériaux nécessaires à sa production sont eux-mêmes produits de la façon la plus durable possible... alors nous avons un bien dont l'impact environnemental est

extrêmement faible. Et dont les coûts de conception sont également réduits au maximum. C'est une autre manière d'envisager la production, la consommation et la gestion des déchets produits : loin des objectifs de sur-consommation dont notre société est encore trop imprégnée.

D'une façon plus générale, nous pouvons appliquer les principes de l'économie circulaire dans notre vie de tous les jours. Par un questionnement sur nos besoins réels, par le développement de pratiques « zéro-déchet », par une consommation raisonnée et orientée vers des produits locaux, en essayant au maximum de réparer plutôt que de remplacer, en favorisant le marché de seconde main, en partageant... Pour un projet de société plus en harmonie avec les ressources et avec la planète. ■

3 PROPOSITIONS PHARES

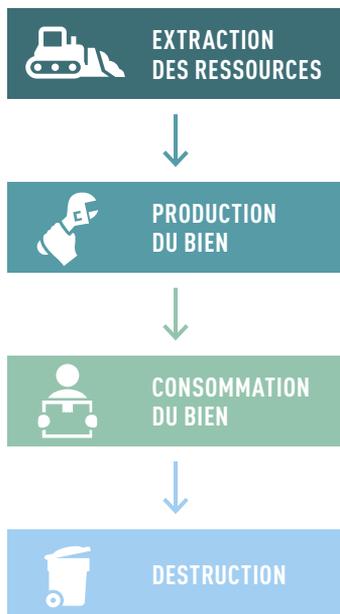
- 1 Adopter une loi interdisant l'obsolescence organisée**, étendre la durée des garanties sur les produits et services, et la disponibilité des pièces détachées.
- 2 Sortir du plastique** en 3 phases :
 - En 2020, fin de l'emballage plastique des fruits et légumes individuels.
 - En 2022, fin des plastiques à usage unique pour lesquels des alternatives existent.
 - En 2030, fin de tout plastique non-recyclable et non-biodégradable.
- 3 Soutenir les initiatives qui visent à réduire l'empreinte écologique**, la consommation de ressources et tendent vers le Zéro déchet.

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.ecolo.be/economie

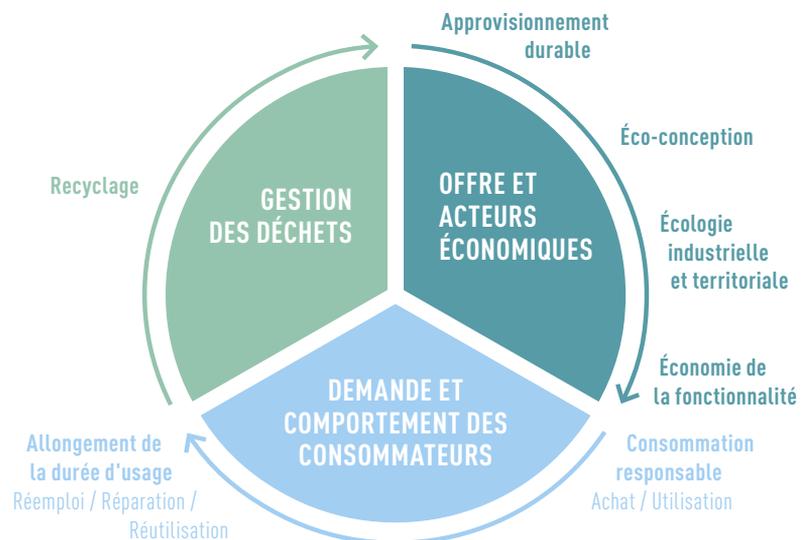


L'ÉCONOMIE LINÉAIRE



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

TROIS DOMAINES D'ACTION / SEPT PILIERS



Source : ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, France, www.ademe.fr

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ? UN AVENIR PROFESSIONNEL APAISÉ

C'est un fait : le marché de l'emploi en Belgique se caractérise par un chômage structurel important, principalement chez les jeunes, les seniors et les travailleurs peu qualifiés. Et cela fait plus de trente ans que les hommes et les femmes politiques tentent par tous les moyens d'y remédier, avec un succès pour le moins mitigé. Pourquoi ? Et comment en sortir ?

Pour créer des emplois, les partis traditionnels n'ont qu'une seule recette : le retour de la croissance. Et en attendant la croissance, ils réduisent les cotisations sociales, ils augmentent la flexibilité des contrats de travail... et ils espèrent que cela suffira. Il faut pourtant constater que la réponse n'est pas suffisante : les emplois créés sont toujours plus précaires, et le chômage reste structurel. Alors, comble de l'ironie,

ces dernières années, pour réduire le nombre de chômeurs, les Gouvernements Di Rupo et Michel se sont surtout employés à exclure du chômage un nombre sans cesse croissant d'ayants droit...

Quand bien même un coup de baguette magique ferait revenir une croissance stable, personne n'est en mesure d'assurer que cette croissance pourrait créer des emplois durables et de qualité: la fragilité des emplois, la

pression sur les travailleurs et l'exclusion forment un cocktail qui semble aujourd'hui être devenu « la règle » de notre marché du travail.

En parallèle (ou en conséquence ?), le nombre de maladies professionnelles – et notamment le nombre de burn-out – ne cesse d'augmenter. Parallèlement, le développement technologique continue son incroyable accélération, avec, pour effet probable, la disparition d'un nombre

conséquent d'emplois dans les prochaines années.

Dans ce contexte d'un marché de l'emploi affaibli et en pleine mutation, la question de la réduction du temps de travail ne peut plus être balayée d'un revers de la main. Au contraire, elle offre des opportunités et des réponses particulièrement adaptées à la situation. ■



Travailler toutes, travailler mieux et vivre mieux

Aujourd'hui, un « temps plein », c'est cinq jours complets de travail, c'est-à-dire à peu près 38 heures de travail hebdomadaire. Historiquement pourtant, cela n'a pas toujours été le cas : si on regarde les chiffres, depuis plus d'un siècle, le temps de travail ne cesse de diminuer. C'est une constance qui a traversé le XX^e siècle, et qui ne s'est pourtant jamais accompagnée d'une diminution de la productivité, bien au contraire.

Diminuer son temps de travail pour passer à 4 jours semaine – c'est-à-dire 32 h – sans perte de salaire, c'est une solution qui répond non seulement aux trop nombreux cas d'épuisement, mais qui permet aussi de créer de nouveaux emplois « compensatoires »,

et donc de répondre à l'enjeu du chômage structurel. Sans perte de salaire ? Oui : le financement du système peut être garanti par un jeu de vases communicants entre les enveloppes budgétaires des aides à l'emploi, et pourrait ne rien coûter aux entreprises qui seraient décidées à l'appliquer.

Et enfin, et c'est un atout non négligeable, partager le temps de travail pourrait permettre à celles et ceux qui en bénéficieraient de retrouver du temps pour leur vie personnelle, voire même, pourquoi pas, de lancer leurs propres projets.

Bref, le partage du temps de travail, c'est une réponse pour, à la fois, travailler toutes, travailler mieux et vivre mieux. C'est aussi une véritable réponse à l'enjeu du chômage structurel qui, ces dernières années, a trop souvent justifié des mesures de flexibilité et de précarisation du marché du travail. Il est plus que temps d'arrêter d'employer ces fausses solutions. ■

Un revenu de base pour les jeunes de 18 à 26 ans... rapidement

La situation socio-économique des jeunes a de quoi nous préoccuper : taux de chômage particulièrement important, perte de l'accès aux droits sociaux suite à la suppression des allocations d'attente, exposition à « l'uberisation » de certains secteurs, emplois « atypiques », flexibilisation et hybridation des statuts professionnels... Les jeunes sont frappés de plein fouet par les transformations du marché du travail, qui précarisent, année après année, leur situation. Non seulement ils sont mis sous pression, mais ils n'ont, aujourd'hui, plus le droit à l'erreur.

C'est pourquoi, l'octroi d'un revenu de base, accordé de manière inconditionnelle et de l'ordre de 460 à 600 euros par mois, diminuerait leur précarité financière dans un contexte difficile mais favoriserait également leur autonomie, ainsi que le libre choix de leurs études et de leur orientation professionnelle.

Le revenu de base des jeunes, c'est donc à la fois un formidable outil d'émancipation et une rampe de lancement dans la vie : un outil qui développe l'autonomie des 18-26 ans, facilite leur transition vers la vie active et leur insertion durable dans la société.

C'est aussi une première étape vers un revenu de base généralisé : une étape qui sera évaluée, en vue de déterminer la pertinence et la faisabilité d'une introduction progressive d'un revenu de base pour toutes, comme le 6^e pilier de la sécurité sociale. ■





LA DÉMOCRATIE COMME

Tout au long de la législature et à tous les étages de la maison Belgique, l'actualité a révélé au grand jour une série de scandales : Publifin en Wallonie, le Samusocial à Bruxelles, le Kazakhgate au fédéral... Ces scandales impliquaient tous – à des degrés divers – des représentants des trois partis traditionnels. Ces dossiers d'une gravité extrême n'ont cessé, ces cinq dernières années, de saper la confiance des citoyens envers leurs institutions et leurs élu-e-s.

Si les plus optimistes souligneront à juste titre que leur explosion au grand jour montre que les garde-fous démocratiques fonctionnent bel et bien, les plus pessimistes

diront que ces scandales sont inhérents à un système complexe, opaque, qui encourage les cumuls et les conflits d'intérêt, et nourrit un entre-soi toujours plus déconnecté des citoyen-ne-s.

Quoi qu'il en soit, ces scandales à répétition illustrent d'une façon dramatique une double nécessité : d'une part celle d'un assainissement profond des pratiques de la démocratie



PROJET

représentative, d'autre part celle d'une refondation de la démocratie autour de la participation citoyenne.

ASSAINIR LES PRATIQUES EN POSANT DES GARDES-FOUS

Chaque année, l'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) publie le baromètre

de la confiance des citoyens envers leurs institutions. Et si les enseignants (90% d'avis favorables), l'armée (89%), la santé (88%), la police (86%) et la justice (73%) s'en sortent plutôt bien, on ne peut pas en dire autant des politiciens (36%) et des partis (32%). Ces résultats ont de quoi nous effrayer, quand on sait les menaces qui pèsent aujourd'hui en Europe sur la démocratie. Populismes, extrémismes et dérives autoritaires

Enodia, Publifin, Nethys, où en est-on en mars 2019 ?

Tout le monde se souvient de l'affaire Publifin : dans une structure nébuleuse, des mandataires des trois partis traditionnels reçoivent des sommes démesurées à travers des mandats quasi fictifs dans des comités de secteurs qui ne se réunissent pas.

C'est un système de pratiques inadmissibles qui est alors mis au jour, avec une confiscation du pouvoir des communes par un groupe de quelques personnes qui s'octroient des rémunérations abusives. Le scandale éclate et une commission d'enquête est organisée par le Parlement de Wallonie. Après un travail salué

largement, une série de recommandations sont adoptées à l'unanimité.

Aujourd'hui (début mars 2019), si une série de réformes ont été adoptées par le Parlement, quasi rien n'a réellement changé au sein de Publifin – Nethys (sauf la sortie de Resa) !

Les responsables qui devaient être mis à l'écart sont toujours en place et ont même augmenté leur influence.

La structure devait être simplifiée. Elle s'est encore complexifiée, avec des filiales encore plus éloignées des communes.

Le Gouvernement refuse de vérifier que les contrats ont bien été revus pour respecter les plafonds de rémunérations.

Ecolo demande que les recommandations soient mises en œuvre et que le Groupe soit entièrement réorganisé en une structure publique transparente. ■

ne sont plus seulement à nos portes, certains se sont déjà installés au pouvoir.

“Le décumul, c'est également éviter tout conflit d'intérêt entre un mandat politique et une autre fonction, qu'elle soit publique ou privée.”

Face à un système en crise, nous pouvons aujourd'hui assainir les pratiques politiques et améliorer la gouvernance, et parallèlement, rendre confiance aux citoyens. Avec, notamment, une

mesure efficace : le décumul. Le décumul des mandats est un cheval de bataille historique de la bonne gouvernance. La fonction de ministre, de député, ... est assez importante et assez rémunérée pour justifier un emploi et un mandat à temps plein. Et par ailleurs, le décumul, c'est également éviter tout conflit d'intérêt entre un mandat politique et une autre fonction, qu'elle soit publique ou privée. Le décumul garantit donc l'intérêt général, mais il élargit aussi la démocratie, en assurant une participation plus importante de citoyen-ne-s aux responsabilités.

Néanmoins, si l'assainissement des pratiques est une étape nécessaire, elle n'est, pour autant, pas

suffisante. Il nous faut réinventer des formes de participation politique permettant de s'exprimer, de délibérer et d'agir. Ensemble.

CHANGER DE LOGICIEL DÉMOCRATIQUE

Dans nos systèmes démocratiques dits «représentatifs», l'action citoyenne se limite trop souvent à voter une fois tous les quatre ou cinq ans. Entre ces moments, où les politiques rendent des comptes et exposent leur vision de société, le citoyen est placé dans une position passive par rapport à la démocratie.

Ouvrir aux citoyens l'espace de la responsabilité politique et permettre par là de réduire ce sentiment diffus d'impuissance, voire de fatalité, et ce sans devoir adhérer à un parti politique quel qu'il soit, c'est le principe de base du «droit d'initiative citoyenne».

Suivant ce mécanisme, tout citoyen ayant rassemblé un nombre suffisant de signatures peut soumettre sa proposition de texte au vote de son conseil communal ou de son assemblée parlementaire, pour qu'elle soit débattue et, le cas échéant, adoptée et mise en œuvre. Et en cas de rejet, ces citoyens peuvent demander l'organisation d'une consultation populaire pour que la population elle-même se



© Benoit D'ave

prononce. Ce système est d'application au niveau communal et cantonal en Suisse.

En échangeant régulièrement sur les questions publiques, les citoyens en font leur affaire et reprennent goût à la politique. Au final, un tel processus participatif permettrait de renforcer la légitimité des citoyens et de leurs représentants, mais également des décisions qui sont issues des débats publics. ■

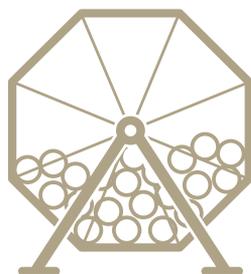
“En échangeant régulièrement sur les questions publiques, les citoyens en font leur affaire et reprennent goût à la politique.”

3 PROPOSITIONS PHARES

- 1 **Généraliser le décumul intégral** des mandats des parlementaires, ministres, cheffe-s de cabinets, directeurs généraux.
- 2 **Créer un droit d'initiative législative citoyen** et permettre le référendum décisionnel.
- 3 **Dépolitiser les recrutements et les fonctions de direction** dans la fonction publique et les structures publiques.

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.ecolo.be/democratie



ET LE TIRAGE AU SORT ?

En parallèle des assemblées existantes, il est possible de constituer des assemblées mixtes, composées de citoyen-ne-s tiré-e-s au sort et d'élue-e-s. Ces citoyen-ne-s tiré-e-s au sort seraient formé-e-s pour assumer cette fonction, et bénéficieraient d'une rémunération adaptée et d'un soutien ad hoc.

Ces assemblées «jumelles» pourraient être centrées sur les priorités à long terme de développement de nos sociétés, ce qui pourrait transformer fondamentalement notre démocratie en faisant contrepoids aux assemblées classiques, qui fonctionnent trop souvent sur des contraintes de court terme. ■

Le féminisme ? Un combat inachevé

Le féminisme, tout comme l'écologie, sont désormais des étiquettes dont on se revendique ouvertement. C'est une bonne chose pour faire progresser l'égalité. L'engagement des jeunes pour le climat, avec leurs figures féminines : Youna, Anuna, Adélaïde, Kyra, Greta et les autres, nous offre un formidable message d'espoir en faveur de l'égalité. Avec des jeunes femmes qui prennent la main.

Saskia Bricmont, la parole des femmes se libère mais cette parole est-elle suivie d'actes ?

#MeToo a ouvert des portes, encouragé des femmes restées silencieuses jusque-là à dénoncer des pratiques quotidiennes. Mais la domination masculine est toujours là : 55% des femmes ont déjà été victimes de harcèlement sexuel, et toujours trop nombreuses sont les victimes qui n'osent pas porter plainte, et ne sont pas suffisamment protégées. Les actes politiques ne sont pas à la hauteur de la gravité des faits. Aujourd'hui, la ratification de la Convention

d'Istanbul¹, signée il y a 2 ans, est bloquée au Conseil européen par les groupes néoconservateurs et antiféministes.

Qu'est-ce qui empêche les femmes de s'engager plus en politique, et comment y remédier ?

La politique reste un club pensé par et pour les hommes. Faire de la politique, c'est faire sa place dans un milieu qui peut être dur, paternaliste, avec des rapports de force et de pouvoir. Pourtant, le milieu politique devrait être le reflet

3 PROPOSITIONS PHARES

- 1 S'assurer par diverses mesures que l'égalité salariale et la non-discrimination deviennent une réalité.
- 2 Reconsidérer la responsabilité collective de la maternité et étendre progressivement le congé de paternité automatique à huit semaines.
- 3 Agir contre la violence faite aux femmes en renforçant la prévention, en formant les intervenants et en refusant les classements sans suite injustifiés.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.ecolo.be/egalite 

de la société et de sa diversité. Il devrait être composé d'autant de femmes que d'hommes, pour des décisions plus équilibrées. Comment ? En instaurant des quotas et des règles de parité

dans les lieux décisionnels, et un changement des pratiques managériales : des pratiques plus ouvertes, collaboratives, inclusives et horizontales. En agissant aussi, dès le plus jeune âge, via le renforcement des filles et des femmes, et la prévention des stéréotypes pour l'égalité des sexes. ■

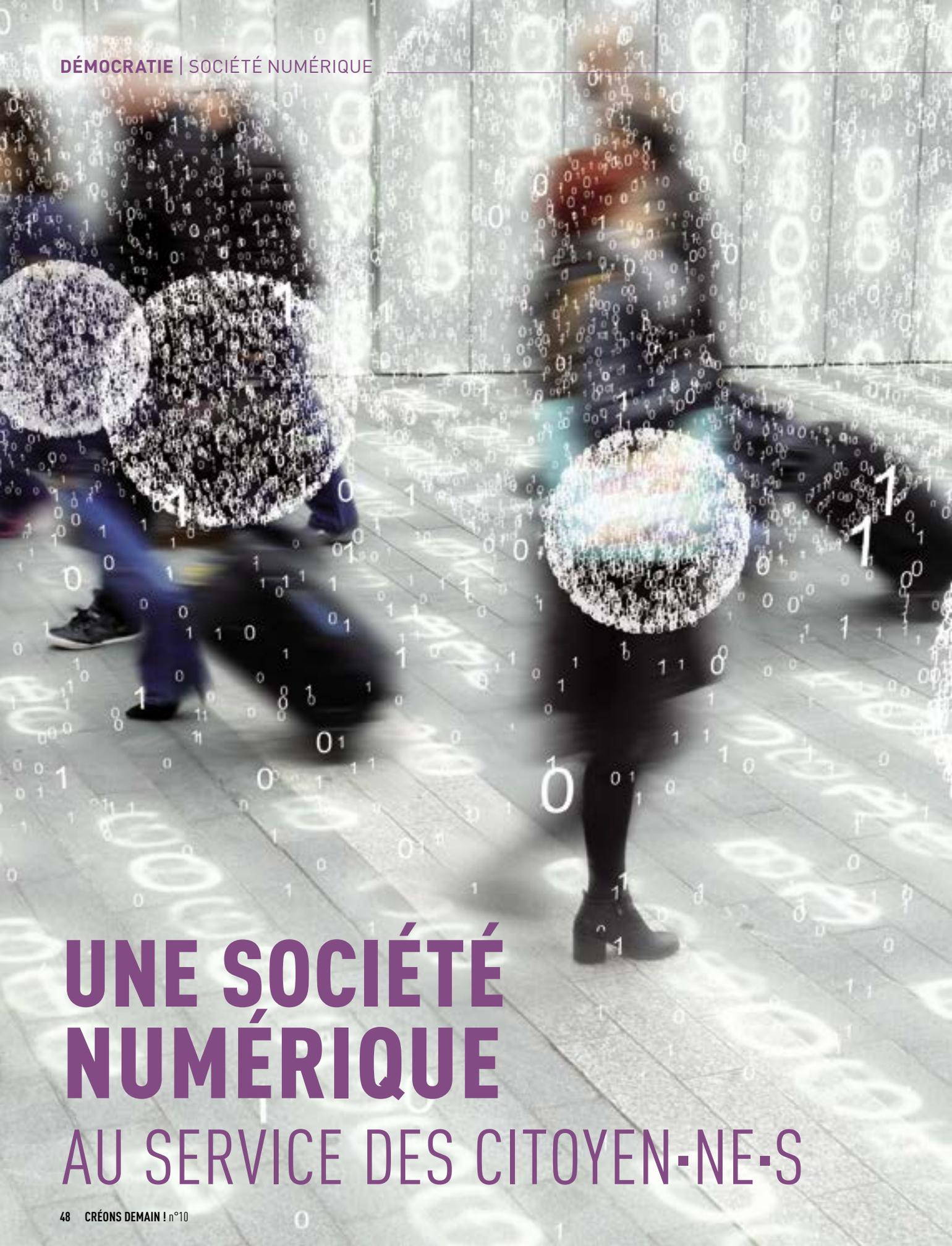
“Des forces politiques conservatrices rejettent les progrès réalisés en matière d'égalité. Certaines se présentent même carrément comme antiféministes, s'opposant à l'IVG et à la contraception.”



Saskia Bricmont, 2^e sur la liste Europe

© Raitza-Soultanova

1 NDLR : le 1^{er} texte européen contraignant pour prévenir et lutter contre les formes de violence envers les femmes.



UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE AU SERVICE DES CITOYEN-NE-S



Depuis l'émergence d'Internet à la fin des années 90, le monde contemporain semble subir une accélération vertigineuse. Économie numérique, Intelligence artificielle, big data, réseaux sociaux, ... La digitalisation du monde touche chacun-e de nous, à des degrés divers mais inexorablement. Comment garder la maîtrise d'une technologie lancée à toute vitesse ?

La mécanisation des moyens de production ne date pas d'hier. Elle remonte probablement à l'arrivée de la machine à vapeur et du charbon, et elle a traversé tout le vingtième siècle. Mais le développement de l'informatique et la numérisation ont fortement accéléré ce processus ces dernières décennies. Aujourd'hui, tous les secteurs sont impactés, et de plus en plus de tâches humaines se voient remplacées par l'intelligence artificielle, des algorithmes, des programmes informatiques toujours plus puissants ou des robots de dernière génération. Selon une étude réalisée par ING, dans les dix prochaines années, ce sont près de 50% des emplois en Belgique qui seront touchés par cette mutation. Si le développement de la société numérique est aussi un vecteur d'emplois nouveaux, il est encore difficile d'estimer quelles seront respectivement les parts de création et de suppression d'emplois de cette révolution. Mais une chose est sûre : il faut s'attendre à de grands changements dans un avenir proche.

Mais la digitalisation de notre société ne se limite évidemment pas à des questions d'emploi. Des secteurs comme les soins de santé, la justice, la sécurité pourraient bientôt se voir accompagnés par l'intelligence

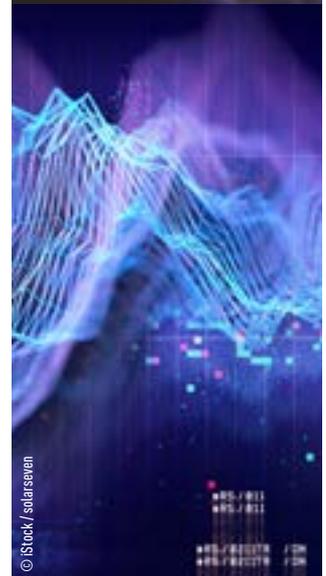
artificielle dans leurs prises de décisions. Avec toutes les questions des balises éthiques qui se posent : quelles tâches voulons-nous confier à l'intelligence artificielle ? Quelle société voulons-nous ? Avec quelle autorité de tutelle ?

Enfin, les questions démocratiques sont aussi en première ligne. Si certains logiciels permettent de réorganiser et de revivifier la démocratie – via plus de participation par exemple (ce que l'on appelle les « civic tech ») –, les dangers liés notamment aux fake news menacent directement nos démocraties en bouleversant la société de l'information et en influençant nos représentations. Et donc, nos manières de participer à la vie de la cité.

Les réseaux sociaux sont aujourd'hui un formidable espace d'échange, de discussion, de partage d'information, mais ils comportent aussi une série de dangers, qui restent à ce jour incontrôlés. La question de la bulle cognitive, à savoir le renforcement systématique de nos opinions par des algorithmes qui nous catégorisent et nous alimentent selon nos croyances, limite de plus en plus notre vision du monde. Car les réseaux sociaux restent avant tout des machines publicitaires

Les enjeux de l'Open data

L'Open data vise à rendre publiquement accessibles aux citoyen-ne-s, en toute transparence, certaines données scientifiques de mobilité, de tourisme, de santé, ... Ces informations rendues publiques permettraient par exemple de développer des politiques plus adaptées, ou des outils au service de la collectivité, comme des applications smartphone. Renforcer l'open data, c'est garantir la mise en commun de données, au bénéfice de tous. ■



extrêmement puissantes, qui ont pour objectif premier de nous catégoriser pour mieux nous cibler. Pour garantir un meilleur usage de ces outils puissants qui prennent une place de plus en plus importante dans nos vies, un travail important de pédagogie et d'éducation aux nouveaux médias est fondamental.

Le « big data » doit, lui aussi, être balisé : les données deviennent le nouvel eldorado du web, et la plupart de nos activités en ligne fournissent un nombre incalculable d'informations personnelles à des entreprises qui les monnaient chèrement, sans que nous en ayons conscience, la plupart du temps. C'est pourquoi il est impératif que chacun puisse avoir accès à ses données et savoir précisément ce qui en est fait. Le web, dans toutes ses déclinaisons, ne peut plus être un far-west : un cadre doit être tracé pour que la philosophie des fondateurs – liberté, égalité, ouverture et respect – y reste le maître-mot. Internet ne peut pas être un immense terrain de manipulations en tout genre.

Enfin, l'impact environnemental des nouvelles technologies doit aussi être pris en compte dans la transition numérique. En termes de consommation d'énergie ou de consommation des ressources naturelles, on l'oublie souvent : la digitalisation pèse extrêmement lourd sur notre planète.

La transition numérique est inéluctable. Et elle peut être une formidable avancée pour notre humanité si elle se développe au bénéfice de tou-te-s. Ce n'est pourtant pas le cas aujourd'hui, et la rapidité du développement numérique doit être balisé, pour mieux protéger et servir ses utilisateurs. Dans ce domaine, la formation est un enjeu essentiel. ■



3 PROPOSITIONS PHARES

- 1 Proposer une éducation aux outils numériques :** critique, codage et utilisation adéquate. Dans ce cadre, instaurer des formations obligatoires « d'informatique sans ordinateur » dans les écoles dès l'âge de 6 ans, en veillant à ce que filles et garçons en bénéficient de la même manière.

- 2 Encadrer légalement le recours à l'Intelligence Artificielle (IA)** dans des domaines sensibles humainement (armement, soins de santé, migration, justice pénale, ...).

- 3 Favoriser l'éco-conception des appareils numériques** par la réglementation et obliger les projets numériques à établir et améliorer leur bilan carbone.

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.ecolo.be/TransitionNumerique

“Le renforcement systématique de nos opinions par des algorithmes qui nous alimentent selon nos croyances limite de plus en plus notre vision du monde.”

LES 237 PROPOSITIONS D'ECOLO

Depuis bientôt 40 ans, les écologistes affinent leurs propositions politiques dans leur propre parlement : le Conseil de Fédération d'Ecology.

Aujourd'hui, nos mesures politiques sont co-construites avec des acteurs de la société (universités, citoyens engagés, associations, administrations, entreprises, ...) et confrontées publiquement pendant nos « Ecolabs », véritables laboratoires démocratiques. Ces propositions sont ensuite retravaillées par nos collaborateurs

avant d'être proposées à notre parlement interne, pour être amendées et, finalement, adoptées.

Ecology, c'est une démocratie vivante qui améliore et actualise sans cesse ses propositions pour un monde plus vert, un monde plus juste. **Ces mesures constituent aujourd'hui le plan « A » d'Ecology : préserver la vie, et construire un monde en paix, où les êtres humains vivent heureux et épanouis.**

CLIMAT – ÉNERGIE

1.1. Adopter une « Loi climat » définissant une trajectoire et des actions – dont un budget carbone – permettant à la Belgique de se mettre en phase avec l'objectif d'une réduction des émissions de GES de minimum 55% en 2030 et de minimum 95% en 2050 par rapport à 1990.

1.2. Adopter des objectifs contraignants pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, en ligne avec 55% de réduction des GES d'ici 2030 ainsi qu'avec l'objectif de limiter la hausse de la température à 1,5°C°.

1.3. Bâtir une Alliance Emploi Environnement « isolation » faisant des citoyens, des entreprises et des associations les partenaires privilégiés afin de généraliser l'isolation des maisons et bâtiments et la création d'emplois verts qui y sont liés.

1.4. Bâtir une Alliance Emploi Environnement « énergies renouvelables » faisant des citoyens, des entreprises et des associations les partenaires privilégiés afin de soutenir le développement accéléré des énergies renouvelables (en excluant le recours à l'importation d'huile de soja ou de palme pour les agrocarburants) et la création d'emplois verts qui y sont liés.

1.5. Étendre le principe du « signal prix » qui permet d'internaliser progressivement le coût des dégâts environnementaux, notamment en rendant le train moins cher que l'avion et en taxant le kérosène.

1.6. Diminuer la TVA sur les investissements dans les économies d'énergie de 21 à 6%.

1.7. Identifier l'ensemble des surfaces publiques bien orientées et les équiper graduellement en panneaux solaires sur une période de 6 ans.

1.8. Implémenter une nouvelle zone éolienne offshore de 2300 MW dans la zone belge de la mer du Nord.

1.9. Développer des projets pilotes d'autoconsommation collective d'énergie renouvelable et des coopératives de production d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.

1.10. Soutenir les coopératives et les projets de transition à participation citoyenne par un fonds de financement de 200 millions d'euros alimenté par les émetteurs de GES.

1.11. Fermer les centrales nucléaires sans plus aucune prolongation de durée de vie. Doel 3 sera donc fermée au plus tard en 2022, Tihange 2 au plus tard en 2023, Doel 1, 2 et 4 et Tihange 1 et 3 au plus tard en 2025.

1.12. Appliquer le principe pollueur-payeur au secteur du nucléaire : l'entière responsabilité des coûts de démantèlement des centrales et de gestion des déchets doit être à charge des seuls producteurs. Une responsabilité civile illimitée du secteur nucléaire sera par ailleurs introduite.

1.13. Désinvestir des énergies fossiles en priorité par une réorientation rapide de l'ensemble des fonds de pension publics vers des investissements durables, une incitation des autres fonds de pension à faire de même, et un reporting public des fonds d'investissement cotés en Bourse.

MOBILITÉ

2.1. Investir 7 milliards sur 5 ans dans la SNCB, les TEC et la STIB pour augmenter massivement le nombre d'utilisateurs des transports en commun et partagés, garantir une place assise pour chaque voyageur, améliorer la ponctualité, élargir les horaires, proposer de nouveaux parcours et rouvrir des points d'arrêt. Au-delà, lier automatiquement à la hausse la dotation annuelle « exploitation » des entreprises de transport public en fonction de la fréquentation, pour faire des usagers de véritables partenaires.

2.2. Offrir une gratuité ciblée sur tous les transports en commun :
→ PASS-25 : gratuité jusque 25 ans
→ PASS+ : gratuité pour les chômeurs et les bénéficiaires du CPAS.

2.3. Remplacer le soutien aux voitures salaires par un budget mobilité pour toutes et tous.

2.4. Instaurer un Pass MultiMobil, carte unique pour tous les transports en commun publics et l'étendre à terme aux transports partagés.

2.5. Augmenter la fréquence des bus et des trams et dès que possible leur vitesse commerciale. En zone rurale, développer des initiatives publiques inédites de transports collectifs.

2.6. Mettre en place des lignes chrono (lignes de bus/tram à haute cadence circulant en site propre sur les grands axes) dans toutes les grandes villes wallonnes et à Bruxelles afin de réduire le temps de parcours.

2.7. Assurer des liaisons régulières entre les gares bruxelloises via un Réseau Express Bruxellois (REB) et en Wallonie autour de chaque grande ville (REC à Charleroi, REL à Liège, REN à Namur) pour exploiter à fond les infrastructures ferrées existantes.

2.8. Définir un Plan cyclistes incluant aménagement de couloirs verts (notamment pour reconnecter la RBC aux autres régions), gratuité du parking vélo dans les gares et points d'arrêt et gratuité des vélos à bord des trains.

2.9. Réformer la TMC (taxe de mise en circulation) sur les voitures pour la calculer en fonction du CO₂, des émissions polluantes, de la masse/puissance.

2.10. Mettre en place une tarification routière qui permet de désengorger la zone la plus polluée et la plus embouteillée de Bruxelles, dite zone «Pentagone +» ou centre ville.

2.11. Rééquilibrer progressivement le partage des voiries en 3 tiers : piétons et vélos, transports publics et automobiles et étendre les zones 30 en milieu urbain.

2.12. Interdire la construction de toute nouvelle infrastructure routière d'envergure et donner la priorité à la rénovation des voiries existantes, en profiter pour donner une place aux usagers doux y compris dans les parkings.

2.13. Reconfigurer la petite ceinture de Bruxelles pour mettre fin à la coupure qu'elle entraîne entre quartiers et y diminuer la place de la voiture et le poids des grosses infrastructures routières au profit des autres usages : piétons, vélo, espaces verts, remaillage urbain.

2.14. Mettre en place le modèle des villes et villages des « courtes distances » en rendant les territoires centraux toujours accessibles en sécurité à pied ou à vélo et en veillant à la localisation adéquate des activités.

2.15. Minimiser les nuisances du transport aérien en renforçant les contrôles, en étendant la nuit jusqu'à 7h du matin et en favorisant le recours aux alternatives plus durables.

2.16. Adopter, également au niveau européen, des objectifs ambitieux de réduction des émissions dans le secteur des transports (automobile, routier, aérien et maritime) et lutter contre le dumping social dans le secteur des transports.

ENVIRONNEMENT – BIODIVERSITÉ

3.1. Développer une stratégie « biodiversité 360° » notamment en créant 1000 ha/an de réserves naturelles, en plantant 200 km² de forêts en agroforesterie, en intégrant les 90.000 ha des zones candidates Natura 2000 dans le Réseau écologique wallon ainsi qu'en restaurant plus de 20% de sites Natura 2000 d'ici 2025.

3.2. Promouvoir les espaces verts et prairies pour améliorer la qualité de vie des habitants et préserver les abeilles, les insectes pollinisateurs et les oiseaux en impulsant une dynamique pour faire en sorte que chacun ait au moins un mini-espace vert à moins de 300 m de chez lui.

3.3. Stopper la bétonisation, l'étalement urbain et l'artificialisation de nos territoires.

3.4. Soutenir les initiatives qui visent à réduire l'empreinte écologique et la consommation de ressources et tendent vers le zéro déchet.

3.5. Adopter une loi interdisant l'obsolescence organisée, étendre la durée des garanties sur les produits et services et la disponibilité des pièces détachées.

3.6. Imposer, via les permis d'urbanisme, un Coefficient de Biotope par Surface (rapport entre la surface d'un projet couverte de végétation et la surface totale du projet).

3.7. Introduire des clauses techniques dans les marchés publics et des normes pour les marchés privés du bâtiment afin de renforcer les aménagements favorables à la biodiversité (faune et flore) en diminuant leur impact écologique (stockage de l'eau, du carbone, qualité de vie, ...).

3.8. Rehausser nos ambitions en matière de qualité de l'air en adoptant les normes OMS et en contrôlant strictement leur respect, y compris en cas de pics de pollution.

3.9. Sortir du plastique en trois phases :

- 2020 fin de l'emballage plastique des fruits et légumes individuels
- 2022 fin des plastiques à usage unique pour lesquels des alternatives existent
- 2030 fin de tout plastique non recyclable et non biodégradable.

3.10. Généraliser la consigne des canettes et bouteilles PET à l'ensemble des territoires de la RW et RBC.

3.11. En vue de ramener en 2030 l'incinération des déchets à 25% des niveaux actuels, développer à grande échelle de nouvelles pratiques de collectes sélectives, ce qui facilitera les traitements écologiques tels que le compostage et la biométhanisation contrôlée ; affiner et diversifier les filières de recyclage et de réutilisation et réduire les emballages. En parallèle, facturer la collecte des déchets résiduels au poids.

3.12. Inscrire le bien-être et la dignité des animaux en tant qu'êtres sentients (sensibles) dans la Constitution.

3.13. Revoir les conditions de l'élevage pour garantir le respect des besoins essentiels de l'animal.

3.14. Mettre la chasse et ses méthodes au service de la biodiversité et de l'intérêt général.

ALIMENTATION – AGRICULTURE

4.1. Initier une Alliance « Emploi – Alimentation » qui accélère la transition vers une alimentation durable et l'agroécologie favorisant la santé des populations et le respect des écosystèmes, tout en développant l'emploi local.

4.2. Promouvoir l'agriculture biologique par la mise en place d'une TVA dégressive et ramenée à 0% pour tout produit non transformé, certifié bio ou par un système de garantie participative.

4.3. Dans l'ensemble des marchés publics en matière d'alimentation (en particulier dans les crèches, écoles, ...), fournir au plus tard en 2022 des repas issus de circuits courts dont au moins 50% de produits provenant de l'agriculture biologique ou en transition et 100% à l'horizon 2030.

4.4. Développer des ceintures alimentaires de qualité et de proximité autour de chaque grande ville.

4.5. Réduire le gaspillage alimentaire de 50% à l'horizon 2025 et 75% à l'horizon 2030.

4.6. Interdire progressivement l'usage de tout pesticide en Belgique, en priorité ceux qui

contiennent des perturbateurs endocriniens. Au niveau belge comme au niveau européen, mettre fin à l'autorisation de mise sur le marché du glyphosate et revoir en profondeur les procédures d'autorisation des pesticides.

4.7. Au niveau européen, et dans toutes les instances concernées, promouvoir une réforme de la PAC assurant la transition vers l'agroécologie.

4.8. Reformuler l'AFSCA pour la replacer sous la tutelle du Ministère de la Santé et différencier le contrôle des activités artisanales du contrôle des activités industrielles.

SANTÉ

5.1. Offrir la gratuité des soins chez le médecin généraliste pour les adultes disposant d'un dossier médical global et pour tous les enfants. Offrir également la gratuité des soins en matière d'aide psychologique ou de santé mentale.

5.2. Mettre en place une organisation intégrée par bassins de vie de l'offre des soins de santé en la construisant sur les soins de santé à domicile et un échelonnement des soins, sur une politique d'accompagnement du retour à domicile après hospitalisation et sur un rôle central attribué au médecin de famille.

5.3. Faire évoluer les études médicales et paramédicales vers des Écoles de santé qui organisent la multidisciplinarité des métiers de la santé et permettent de sortir de l'actuelle limitation de l'accès aux études et à la profession.

5.4. Favoriser le développement de maisons médicales « au forfait », avec pour priorité les quartiers fragilisés et les zones rurales exposées au contexte de pénurie.

5.5. Adopter un plan national de prévention du burn-out.

5.6. Définir un plan intégré de réduction de l'ensemble des pollutions (y compris par ondes).

5.7. Instaurer une mesure de l'impact sur la santé publique de chacune des décisions structurantes des pouvoirs publics via une analyse préalable « santé ».

5.8. Renforcer la promotion de la santé et la réduction des risques liés à l'usage d'alcool

et de drogues et aux infections sexuellement transmissibles.

5.9. Déployer une politique de bienveillance obstétricale : compréhension, prise en compte des plaintes, respect mutuel entre équipe médicale et femme enceinte.

5.10. Respecter les souhaits de soins en fin de vie en intégrant dans le dossier médical partagé des patients la déclaration anticipée de soins à élaborer avec sa/son généraliste.

5.11. Légaliser et réglementer l'usage de cannabis afin de faire de l'enjeu des assuétudes une question de santé publique et plus une question de droit pénal.

5.12. Interdire les suppléments d'honoraires en cas d'hospitalisation en chambre individuelle dans le cadre de la réforme du financement des hôpitaux.

5.13. Adapter le budget soins de santé aux besoins de la population, organiser leur gestion via une concertation entre gouvernement, mutualités, acteurs de la santé et usagers plus à même d'assurer une vision partagée de la santé.

5.14. Réviser la politique salariale dans le secteur de la santé afin de revaloriser les métiers qui doivent l'être (personnel infirmier, généraliste, ...), de viser une plus grande équité entre les métiers de la santé et de lutter contre les pénuries dans certaines professions.

5.15. Élargir le droit de substitution des pharmaciens à toutes les prescriptions en vue de pouvoir offrir un médicament équivalent moins cher.

5.16. Lutter contre la pénurie de médicaments en instaurant un mécanisme de licence obligatoire qui permette de faire produire un médicament par une autre firme lorsque se pose un problème de santé publique lié à la non-disponibilité ou la disponibilité limitée d'un médicament (prix trop élevé ou pénurie volontairement créée par une firme pharmaceutique).

DÉMOCRATIE & GOUVERNANCE ET SERVICES PUBLICS

6.1. Créer un droit d'initiative législative citoyen et permettre le référendum décisionnel.

6.2. Généraliser le décumul intégral des mandats de parlementaire, de ministre, mais aussi des fonctions de chef de cabinet et directeur général des administrations et des organismes d'intérêt public et intercommunales.

6.3. Établir une circonscription électorale fédérale et une circonscription électorale wallonne et à Bruxelles des listes bilingues pour le Parlement régional.

6.4. Supprimer les provinces (tout en transférant les missions, les services offerts et le personnel), simplifier les structures entre les Régions et les communes et renforcer la collaboration entre communes.

6.5. Créer une assemblée interfédérale du futur orientée sur les enjeux de long terme et composée de citoyens tirés au sort et supprimer le Sénat.

6.6. Intégrer la préoccupation des générations futures au cœur de la décision publique par la mise en place d'une inspection « climat et développement durable » dotée de pouvoirs similaires à ceux de l'inspection des finances.

6.7. Mettre en place dans les assemblées parlementaires des commissions mixtes composées d'élus et de citoyens tirés au sort.

6.8. Mettre en place une démocratie paritaire en terme de genre ;

- dans les parlements
- dans les gouvernements
- dans la fonction publique et les organismes d'intérêt public.

6.9. Dépolitiser les recrutements et les fonctions de direction dans la fonction publique et les structures publiques assimilées.

6.10. Relancer l'École d'Administration Publique et le fonctionnement par mandats de législature pour la haute fonction publique.

6.11. Plafonner les rémunérations des élus à 100% de l'indemnité parlementaire et réduire fortement les indemnités de sortie pour les plafonner à la couverture d'une perte de revenu pendant une période de réinsertion.

6.12. Limiter l'exercice successif des mandats politiques dans le temps à maximum 3.

6.13. Abaisser le droit de vote à 16 ans.

6.14. Étendre le droit de vote des Belges à l'étranger (élections régionales) et le

droit de vote des étrangers résidant depuis 5 ans en Belgique (élections régionales et européennes).

6.15. Mettre en place une circonscription européenne pour les élections de 2024.

6.16. Accroître la transparence des processus de décision européens.

6.17. Supprimer la règle de l'unanimité au sein du conseil de l'UE.

6.18. Garantir le passage du facteur 5 jours par semaine sur l'ensemble du territoire belge et élargir son rôle sociétal en lui attribuant de nouvelles missions (services aux bénéficiaires du CPAS, suivi des enquêtes urbanistiques, services aux personnes âgées, ...).

6.19. Renforcer la proportionnalité des scrutins et remplacer la clé Imperiali par la clé d'Hondt dans les scrutins locaux.

PME-ENTREPRENARIAT - INNOVATION ÉCONOMIQUE

7.1. Réaliser le programme ambitieux d'investissements BE. Invest dans les secteurs critiques de l'économie (efficacité énergétique, mobilité durable, numérisation, ...) pour renforcer la capacité de la Belgique à faire face aux défis du futur.

7.2. Protéger davantage les entrepreneurs en difficulté en leur offrant un droit passerelle, un droit à la seconde chance et en leur octroyant des droits similaires à ceux des salariés en cas de problèmes.

7.3. Simplifier le statut des entrepreneurs en garantissant leur couverture sociale et supprimer la période de carence pour les travailleurs-euses indépendant-e-s afin qu'ils/elles n'attendent plus 14 jours avant d'être indemnisé-e-s en cas de maladie, comme c'est le cas pour les salarié-e-s.

7.4. Intégrer et promouvoir le modèle coopératif dans le code des sociétés et dans «l'économie de plate-forme» et soutenir les expériences de participation des travailleurs dans les organes de décisions des entreprises.

7.5. Inclure des objectifs pour des marchés publics durables, préservés du dumping

social et assurer l'exemplarité des pouvoirs publics en la matière.

7.6. Mettre en place une garantie publique pour soutenir le financement participatif.

7.7. Créer un prêt Proxi à Bruxelles sur le modèle wallon pour favoriser le financement par l'épargne des ménages des entrepreneurs qui osent et se développent.

7.8. Soutenir et financer les réseaux de Fablab dans les villes et communes.

7.9. Subsidier les entreprises pour la réalisation d'un audit «Ressources & Énergie» afin d'optimiser les consommations d'énergie et de ressources.

7.10. Mettre en place une fiscalité modulable en fonction des impacts sociaux et environnementaux des entreprises.

7.11. Réhabiliter les friches industrielles comme espaces prioritaires pour la création de nouvelles activités économiques.

EMPLOI, TRAVAIL & REVENUS

8.1. Mettre en place un revenu de base pour les 18-26 ans comme premier élément d'un 6^e pilier à créer dans la sécurité sociale.

8.2. Instaurer la semaine de 4 jours sur base volontaire.

8.3. Développer les «emplois tandem» : dispositif de transition progressive vers la pension par une diminution du temps de travail des plus âgés au bénéfice de travailleurs débutants.

8.4. Créer un droit à la 2^e chance pour les salariés et les indépendants qui décident d'arrêter leur activité.

8.5. Mettre en place le cadre légal et le financement adéquat pour développer l'approche «territoire zéro chômeur de longue durée» sur des territoires volontaires (minimum 10 expériences pilotes).

8.6. Assurer à tout travailleur un droit individuel à la formation qui lui garantit 5 jours de formation/an minimum.

8.7. Étendre le système des crédits-temps pour revenir à la situation d'avant 2015 : crédit-temps fin de carrière à 55 ans et

retour des allocations pour le crédit-temps sans motif.

8.8. Orienter les réductions de cotisations sur les plus bas salaires (cotisations tendant à 0% au niveau du salaire minimum).

8.9. Réglementer l'utilisation des aides publiques en les dirigeant vers les entreprises qui en ont réellement besoin et les conditionner à des critères d'octroi (création d'emplois, non délocalisation, ...).

8.10. Réorienter progressivement certains des moyens dévolus actuellement au contrôle (à la «chasse») des chômeurs et renforcer l'offre de formations, en particulier auprès des publics les plus éloignés de l'emploi et des jeunes, et augmenter les incitants pour les stagiaires et maîtres de stage.

8.11. Lutter contre la concurrence sociale grâce à un Pilier Européen des Droits Sociaux et une directive créant les conditions d'un revenu minimum décent dans chaque État membre.

8.12. Corriger la loi de '96 sur la compétitivité pour redonner des marges de négociation salariale aux travailleurs, pour rétablir le caractère indicatif de la norme salariale et pour prendre en compte des facteurs de compétitivité autres que le salaire dans la comparaison avec les pays voisins.

8.13. Garantir le financement de la protection sociale (sécurité sociale et CPAS) en faisant contribuer tous les types de revenus.

8.14. Garantir aux travailleurs de «l'économie de plate-forme» un statut qui leur assure protection sociale et un salaire minimum décent.

8.15. Identifier les besoins de formation générés par les transitions écologiques et numériques et mettre en place ces formations dans le cadre de plans sectoriels.

ÉCONOMIE - FISCALITÉ - FINANCE - MONNAIE

9.1. Appliquer une fiscalité similaire et progressive aux revenus du travail et aux revenus mobiliers (globalisation des revenus).

9.2. Réformer globalement l'IPP afin de le rendre plus juste, plus simple, plus efficace

et plus progressif, notamment par l'introduction d'un crédit d'impôt et une meilleure progressivité des taux.

9.3. Rendre les choix écologiques moins chers en augmentant la fiscalité sur les services et produits polluants, en supprimant les subsides dommageables, en appliquant le principe du pollueur-payeur et en abaissant la fiscalité sur les services et les produits écologiques.

9.4. Instaurer au plan européen des droits sociaux et environnementaux par rapport aux marchandises et services importés, afin de rétablir une concurrence loyale, de favoriser les circuits économiques courts et d'exercer une pression sur l'amélioration des conditions sociales et environnementales de production.

9.5. Instaurer une cotisation de crise sur les patrimoines supérieurs à 1 million d'euros, qui serait définie à hauteur de 1% à 1,5%, avec une exonération dans la base de calcul de l'habitation principale ainsi que des biens productifs utilisés dans le cadre d'une activité professionnelle.

9.6. Lutter contre l'évasion fiscale des multinationales en étendant le reporting public pays par pays déjà imposé aux banques, pour que toutes les multinationales déclarent les paramètres essentiels de leurs activités (dont chiffre d'affaires, profits, taxes payées, subsides reçus, personnes employées...) pour chaque pays où elles sont actives.

9.7. Mettre en place un pacte finance-climat européen qui permet de financer la transition énergétique notamment via la création d'une banque du climat qui, bénéficiant de prêts de la BCE, pourrait octroyer des prêts à taux zéro à chaque pays pour financer leur transition écologique.

9.8. Renforcer les mesures de régulation financière, en séparant de façon stricte les métiers bancaires, en interdisant les pratiques spéculatives, en améliorant leur transparence, et en favorisant l'émergence de banques plus petites, spécialisées et éthiques.

9.9. Maintenir la banque Belfius dans le giron public et la mettre au service de l'économie belge, de la transition écologique, des PME et des collectivités locales.

9.10. Lutter réellement contre la fraude fiscale en renforçant les différents services du SPF, les dispositifs policiers et judiciaires et les mesures de sanction.

9.11. Transformer l'avantage fiscal de 20% pour accroître les investissements verts en un crédit d'impôt et pérenniser la mesure au-delà de 2019.

9.12. Moderniser la fiscalité immobilière pour la rendre plus juste à travers la péréquation du revenu cadastral ou le remplacement de la base imposable.

9.13. Harmoniser progressivement l'impôt des sociétés au niveau européen, en commençant par l'assiette commune consolidée et la fixation d'un taux plancher commun.

9.14. Favoriser l'émergence de monnaies complémentaires pour développer l'économie locale.

9.15. Orienter les placements des fonds de pension, de façon à favoriser les placements dans les secteurs économiques innovants et « durables » (économie sociale, nouvelles technologies vertes, économies d'énergie, ...).

9.16. Réformer la zone euro en la dotant d'une capacité budgétaire propre.

9.17. Agir au niveau européen pour transformer en dette perpétuelle à taux zéro une partie de la dette des États membres de l'UE détenue par la BCE pour alléger la charge sur les budgets.

9.18. Initier une étude de synthèse sur la pertinence et les moyens de remplacer la Taxe sur la Valeur Ajoutée par une Taxe sur la Valeur Prélevée et faire évoluer la fiscalité sur la consommation pour favoriser une économie plus circulaire.

ENSEIGNEMENT

10.1. Favoriser les projets de transition pédagogique et les projets qui combattent les inégalités produites par le marché scolaire : réorganisation de l'offre scolaire en bassins de vie ; coopération entre enseignants et entre écoles ; projets pédagogiques innovants, ambitieux et mobilisateurs (y compris dans les écoles en difficulté) ; nouvelles écoles à projets innovants, là où il y a des besoins (tensions aux inscriptions et boom démographique) ; revalorisation de l'enseignement qualifiant.

10.2. Réaménager les écoles et les types d'activités pour réduire le stress des enfants et améliorer leur bien-être (bruit, sanitaires,

accès à la nature, qualité de l'air, cantine de qualité, intégration d'activités extrascolaires, activités de pleine conscience et de méditation dès la maternelle, ...).

10.3. Assurer la gratuité totale du matériel et de l'équipement scolaires ainsi que des activités extrascolaires tant pour les élèves que pour les enseignants.

10.4. Évaluer régulièrement, publiquement et de manière participative (enseignants, parents, directions et élèves) les acquis et défauts du Pacte d'excellence, en particulier quant à la mise en œuvre du tronc commun jusqu'à 15 ans.

10.5. Revoir les rythmes scolaires annuels (cycle 7 semaines de cours – 2 semaines de congés), ainsi que les rythmes journaliers (journées plus étalées et agrémentées d'activités extrascolaires).

10.6. Encourager les « Jardins d'enfants » pour les pré-maternelles et les maternelles en prévoyant un encadrement adéquat afin d'assurer un accueil de qualité qui permette, par le jeu et en respectant le statut d'enfant, d'acquérir les bases sociales et de langage nécessaires à l'appréhension des connaissances futures.

10.7. Renforcer structurellement le soutien administratif aux directions des écoles fondamentales et permettre ainsi à celles-ci de consacrer davantage d'énergie dans l'innovation pédagogique et le soutien aux équipes.

10.8. Créer des écoles totalement bilingues à Bruxelles et renforcer partout l'apprentissage des langues, notamment en soutenant la création de filières en immersion.

10.9. Rendre obligatoire l'inscription à l'école dès l'âge de 3 ans.

10.10. Lutter contre le décrochage des jeunes enseignants par un meilleur accompagnement lors de l'entrée en fonction, par un tutorat individualisé, un horaire adapté et une révision du décret « titres et fonctions » qui sorte de la segmentation que son contenu actuel induit et qui stabilise plus rapidement l'emploi.

10.11. Renforcer la formation des enseignants favorisant le recours à des pédagogies actives inclusives et des pratiques collaboratives.

10.12. Renforcer la formation entre pairs et donner du temps de concertation et de

formation continuée (outiller les enseignants et créer des espaces d'échanges et de travail).

10.13. Investir davantage dans les projets d'inclusion scolaire et repenser les services de transports scolaires des enfants de l'enseignement spécialisé pour réduire les trajets longs et pénibles.

10.14. Rendre obligatoire l'élaboration et l'utilisation d'outils pédagogiques et de pratiques éducatives qui cassent et bannissent les stéréotypes sexistes.

10.15. Initier une formation de bachelier en accueil de l'enfance.

10.16. Refinancer l'enseignement supérieur, y compris le budget des bourses d'étude.

10.17. Assurer une véritable mixité sociale dans l'accès au programme d'échange Erasmus.

10.18. Améliorer le statut social du chercheur et en particulier de la chercheuse tout au long de sa carrière.

SOCIÉTÉ OUVERTE – MIGRATION

11.1. Agir au niveau européen pour la mise en place de voies légales d'accès pour permettre aux migrants de fuir la guerre et les persécutions.

11.2. Agir au niveau européen pour réformer le règlement de Dublin afin d'assurer l'accueil des demandeurs d'asile de manière solidaire et juste.

11.3. Créer un Centre d'accueil et d'orientation pour les migrants leur garantissant l'accès à une information complète et rapide sur leurs droits et les orientations et options possibles et offrant un maximum de dignité à chacun-e.

11.4. Interdire avec effet immédiat l'enfermement d'enfants.

11.5. Fermer les centres fermés au plus vite en leur substituant des centres d'accueil.

11.6. Réaffirmer que la solidarité avec les migrants ne sera jamais criminalisée et décriminaliser la migration.

11.7. Engager sur base de critères objectifs un processus de régularisation des travailleurs sans-papiers.

11.8. Agir au niveau européen pour établir un nouveau statut de réfugié climatique.

11.9. Garantir l'effectivité des lois anti-discrimination par l'organisation de tests de situation, par la formation des services de prévention et de police amenés à accueillir les plaignants.

11.10. Engager un travail de mémoire et de reconnaissance avec les anciennes colonies à travers la mise en place d'une commission scientifique mixte (belge et africaine) et créer un musée de l'histoire des migrations en Belgique.

ÉGALITÉ FEMME / HOMME

12.1. S'assurer par diverses mesures (obligation de transparence de la part des entreprises, contrôle public, ...) que l'égalité salariale prévue dans les lois de 2012 et 2013 et la non-discrimination deviennent réalité.

12.2. Reconsidérer la responsabilité collective de la maternité et étendre progressivement le congé de paternité automatique à huit semaines.

12.3. Étendre les quotas de présence de femmes dans les comités de direction des entreprises publiques et privées.

12.4. Améliorer la mise à disposition de milieux d'accueil à horaire étendu pour faciliter la vie des parents aux horaires professionnels particuliers.

12.5. Assurer la gratuité des haltes-accueil de qualité pour les familles au RIS ou au chômage.

12.6. Agir contre la violence faite aux femmes en renforçant la prévention, en formant les intervenants et en refusant les classements sans suite injustifiés.

12.7. Intégrer la dimension genre dans les politiques, en particulier en matière de mobilité, d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

12.8. Rendre effective l'élaboration genrée des budgets (« gender budgetting ») dans toutes les politiques menées à tous les niveaux de pouvoir et les différents niveaux de l'administration.

12.9. Systématiser l'éducation au genre dans les écoles à travers notamment le dispositif EVRAS.

12.10. Lancer de véritables assises des droits de la femme associant les parlements et toutes les actrices et acteurs concernés.

CULTURE & MÉDIAS

13.1. Rendre possible l'accès à la culture pour tout le monde, notamment à travers l'accessibilité financière des activités culturelles mais aussi l'accessibilité en termes de transports et d'ouverture des infrastructures.

13.2. Réorganiser de manière pérenne et transparente le financement de la culture pour diminuer la charge administrative qui pèse sur les artistes et les opérateurs culturels au profit de la création artistique.

13.3. Transposer anticipativement dans le droit belge les propositions de directive sur la taxation des GAFAs telles qu'adoptées par le Parlement européen, pour financer la culture et les médias.

13.4. Soutenir la diffusion de la création artistique, notamment par une politique équitable pour tous les lieux de diffusion financés par les pouvoirs publics.

13.5. Développer l'éducation aux médias, dans l'enseignement obligatoire notamment en pérennisant et élargissant l'opération « Ouvrir mon quotidien » vers l'enseignement secondaire et supérieur et vers les versions numériques des journaux quotidiens.

13.6. Programmer une augmentation des aides à la presse pour garantir le pluralisme et les conditions d'un travail professionnel de qualité, afin d'atteindre progressivement le doublement du montant actuel.

13.7. Organiser une consultation du public sur les orientations à prendre par la RTBF.

13.8. Établir un plan de sortie de la publicité à la RTBF sur 10 ans, à raison d'une diminution moyenne de 10% du temps d'antenne dédié à la publicité par an.

13.9. Donner un statut aux artistes, leur permettant d'avoir une vie professionnelle stable (notamment en intégrant la prise en

compte des activités de répétition) et un statut social décent.

13.10. Définir une obligation minimale de maintien et/ou de création d'emplois artistiques dans les aides publiques et subventions en création culturelle.

13.11. Encourager, y compris financièrement, la présence des arts et des activités culturelles à l'école en soutenant et renforçant les collaborations entre les secteurs culturels et l'école et en revalorisant le travail de médiation culturelle.

13.12. Développer une vigilance active pour le respect entre genres et contre le harcèlement sexuel dans les écoles artistiques et institutions culturelles.

JUSTICE SOCIALE, PAUVRETÉ & PRÉCARITÉ

14.1. Augmenter les allocations sociales jusqu'au seuil de risque de pauvreté.

14.2. Automatiser un maximum de droits sociaux pour lutter contre le non-recours aux aides pourtant dues.

14.3. Instituer un crédit d'impôt pour les bas salaires.

14.4. Supprimer le statut de cohabitant et avancer vers l'individualisation des droits.

14.5. Systématiser l'approche « Housing first » et soutenir les projets innovants (ex : habitats légers qualitatifs) pour lutter contre le sans-abrisme et les expulsions sans relogement. Rendre effectif le revenu d'intégration de rue.

14.6. Reconnaître des droits sociaux et une allocation de remplacement pour les aidants proches.

14.7. Lutter contre la précarité énergétique en basant le tarif social sur le revenu (et non plus sur le statut) et en assurant la fourniture d'un service minimum.

14.8. Lancer un plan national de lutte contre la précarité dans l'accès à l'eau en veillant notamment à généraliser la facture mensualisée et en mettant en place une fourniture minimale garantie et un tarif « fuite » facile d'accès.

14.9. Rendre gratuit l'accès aux cantines scolaires pour les enfants des ménages à faible revenu et rendre abordable les activités extrascolaires par un financement régional.

14.10. Revoir la réforme des allocations familiales pour la rendre plus juste.

14.11. Augmenter le salaire minimum jusqu'à 14 euros/heure, 2300 euros/mois brut pour un temps plein et le lier à l'augmentation du salaire médian.

14.12. Augmenter le nombre de places en milieu d'accueil de qualité, accessibles financièrement pour tous les parents et assurer un taux de couverture minimum dans chaque commune.

JUSTICE & SÉCURITÉ

15.1. Renforcer l'accessibilité à la justice en revoyant fondamentalement le système d'aide juridique et favoriser l'accessibilité en terme de mobilité vers les maisons de justice, les tribunaux et les prisons.

15.2. Renforcer les moyens humains, financiers, d'infrastructures et d'informatique pour une justice plus rapide et plus efficace, notamment en matière de lutte contre la criminalité financière.

15.3. Combattre les incivilités par une prise en charge rapide et tournée vers les services à la collectivité.

15.4. Renforcer l'aide aux victimes, notamment de violences ou de harcèlement moral ou sexuel dès leur prise en charge par la police.

15.5. Renforcer la police locale de proximité pour assurer une meilleure politique de prévention.

15.6. Continuer à investir dans la police par des formations adéquates et prévoir les moyens suffisants pour assurer le travail de terrain.

15.7. Relancer le débat d'une école de la magistrature.

15.8. Mieux préparer et accompagner la sortie de prison pour éviter la récidive.

15.9. Améliorer le statut des agents pénitentiaires à travers leur formation et leurs conditions de travail.

15.10. Développer des véritables alternatives à la prison pour lutter drastiquement contre la surpopulation.

15.11. Élargir la variété des peines pour leur donner plus de sens et assurer leur bonne exécution.

INTERNATIONAL & COOPÉRATION S/N

16.1. Faire de la Belgique une référence internationale en matière de respect des engagements climatiques et de financements climat.

16.2. Conditionner la politique commerciale européenne au respect des traités internationaux en matière climatique et environnementale et au respect des conventions de l'OIT et à l'absence de clause ICS.

16.3. Assurer à terme de cinq ans une hausse du budget d'aide au développement de la Belgique pour atteindre 0,7% du PIB à l'échéance de 2023.

16.4. Instaurer au plan européen des droits sociaux et environnementaux sur les marchandises importées, afin de rétablir une concurrence loyale, de favoriser les circuits économiques courts et d'exercer une pression sur l'amélioration des conditions sociales et environnementales de production.

16.5. Créer une organisation mondiale de l'environnement qui regroupe la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et la Convention sur la diversité biologique, et accompagne les États sur la voie de la transition écologique.

16.6. Instaurer au niveau européen une législation de « devoir de vigilance » aux firmes transnationales leur imposant d'identifier, de remédier, de réparer toute atteinte aux droits humains au sein de leurs chaînes de production, de leurs filières d'approvisionnement ou de leurs filiales, conformément aux lignes directrices de l'OCDE et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

16.7. Revoir le décret sur les licences d'armes pour en renforcer la transparence. Suspendre la livraison d'armes à l'Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis.

16.8. Ratifier le traité d'interdiction des armes nucléaires.

16.9. S'engager dans la mise en place des « Communs Mondiaux ».

16.10. Reconnaître l'État de Palestine, avec Jérusalem-Est comme capitale.

16.11. Garantir une représentativité équilibrée des genres dans les instances internationales via l'instauration de quotas.

16.12. Exporter le modèle belge de loi sur les fonds vautours, de manière à empêcher ceux-ci de réclamer des profits indus auprès des juridictions européennes.

LOGEMENT & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

17.1. Programmer la production massive de logements à loyer modéré pour atteindre respectivement 15% en Région bruxelloise et 10% en Wallonie.

17.2. Organiser l'offre en nouveaux logements dans une perspective de structuration du territoire (accessibilité des transports en commun, accès aux services de base et commerces).

17.3. Mieux utiliser les espaces disponibles notamment en rendant certaines règles d'urbanisme plus flexibles, et promouvoir les solutions innovantes comme les habitats légers.

17.4. Expérimenter des projets de Community Land Trust de grande ampleur.

17.5. Lutter contre l'inoccupation des logements par le développement d'outils effectifs : services dédiés, accompagnement, droit de gestion publique, aides, amendes, ...

17.6. Faciliter concrètement l'accès au crédit hypothécaire pour l'ensemble des publics à bas ou moyens revenus en renforçant les moyens des Fonds du logement.

17.7. Mettre sur pied une allocation loyer pour les ménages qui sont en attente d'un logement social dans le cadre d'une approche régulée des loyers.

17.8. Mettre en place un fonds de garantie locative à portée universelle dans chaque Région.

17.9. Organiser des outils de régulation des loyers en se basant sur la grille de référence des loyers adaptée à chaque bassin de vie et une approche paritaire.

17.10. Utiliser le levier des charges d'urbanisme pour imposer une proportion et une diversité de logements publics dans tous les projets de plus de 7 logements ou plus de 1000 m², en tendant vers 15% de logements à finalités clairement sociales dans ces projets.

PENSION & VIEILLISSEMENT

18.1. Relever progressivement la pension minimale à 1500€ et lier les pensions au bien-être.

18.2. Mettre en œuvre une assurance-autonomie régionale solidaire dont le financement est proportionnel aux revenus et qui soit affectée aux besoins de nos aînés en perte d'autonomie.

18.3. Prendre en compte la durée et la pénibilité des carrières pour la définition de l'âge et du montant de la pension.

18.4. Développer une approche générée systématique de la question des pensions, notamment en rétablissant les périodes assimilées et en diminuant les écarts de pension.

18.5. Réduire la fracture numérique et favoriser l'accès pour toutes et tous aux outils numériques avec une attention particulière aux générations qui n'ont pas grandi avec ceux-ci.

18.6. Promouvoir le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

TRANSITION NUMÉRIQUE

19.1. Proposer une éducation aux outils numériques : critique, codage, utilisation adéquate et dans ce cadre, instaurer des formations obligatoires « d'informatique sans ordinateur » dans les écoles dès l'âge de 6 ans en veillant à ce que filles et garçons en bénéficient de la même manière.

19.2. Encadrer légalement le recours à l'Intelligence Artificielle (IA) dans des domaines sensibles humainement (armement, soins de santé, migration, justice pénale, ...).

19.3. Mettre en place une politique systématique d'Open Data dans toutes les administrations publiques.

19.4. Encourager les acteurs économiques privés à partager leurs données (Open Data) sur base anonymisée lorsque celles-ci représentent un intérêt pour la collectivité (en matière de mobilité par exemple).

19.5. Favoriser l'éco-conception des appareils numériques par la réglementation et obliger les projets numériques à établir et améliorer leur bilan carbone.

19.6. Créer au niveau belge un Centre d'observation des algorithmes qui analysera leur caractère éthique et légal et proposera le cas échéant des actions. ■

RETROUVEZ LES 237 PROPOSITIONS D'ECOLO ET TOUT NOTRE PROGRAMME SUR

www.ecolo.be/programme2019



ENVIE DE CHANGER LE MONDE ? IL Y A MILLE FAÇONS DE S'ENGAGER !

Ecolo rassemble celles et ceux qui veulent un monde plus vert, plus juste et plus démocratique. Un monde où chacun-e a la possibilité de vivre une vie digne sur une planète préservée.

L'espoir existe. Les solutions aussi ! Vous voulez en être ? Faites comme nos 13 000 membres et sympathisant-e-s, rejoignez-nous. Il y a mille façons de s'engager !

Rendez-vous sur www.ecolo.be/participer 



S'ENGAGER ENCORE PLUS ? DEVENEZ MEMBRE D'ECOLO !

Devenir membre par internet :
www.ecolo.be/devenir-membre 

NOM

PRÉNOM

VOUS SOUHAITEZ QU'ON S'ADRESSE À VOUS AU MASCULIN / FÉMININ

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

CODE POSTAL LOCALITÉ

TÉLÉPHONE

E-MAIL

À RENVoyer À :

ECOLO – Avenue de Marlagne 52 – 5000 Namur

Mes coordonnées seront également transmises au groupe régional et – lorsqu'il existe – au groupe local correspondant à mon domicile. Nous utilisons les coordonnées que vous nous communiquez pour vous informer de l'actualité d'Ecolo. Vous pouvez à tout moment nous demander de les consulter, les modifier ou les supprimer en écrivant à service.fichiers@ecolo.be.

COTISATION : 30€ pour un membre isolé, 25€ par membre lorsqu'il y a plusieurs membres à une même adresse, 15€ pour les moins de 23 ans, les étudiants, les bénéficiaires d'allocations sociales et les pensionnés, 10€ pour ceux qui deviennent membre pour la toute première fois. À verser sur le compte BE86 5230 8054 6350

ecolo

CRÉONS DEMAIN
N° 10 – AVRIL 2019

RÉDACTEUR EN CHEF
Pascal Devos

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION
Bastian Petter & Céline Deprez

ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CE NUMÉRO

Annie Pierret, Baptiste Erkes, Bénédicte Linard, Benoît Dive, Danaé Grosjean, France Masai, Gaël Fouquet, Georges Balon-Perin, Jean-Marc Nollet, Julien Vandeburie, Kim Frévan, Margaux De Ré, Marianela De Ceuster, Patrick Dupriez, Zakia Khattabi

GRAPHISME
exnihilo.be

Créons Demain est imprimé sur du papier certifié FSC*. Les encres utilisées sont sans alcool : les substances à impact faible sur l'environnement sont systématiquement privilégiées, notamment grâce à l'emploi d'encres végétales et alimentaires. L'imprimerie produit une partie de son électricité au moyen de panneaux photovoltaïques. Ses déchets sont soigneusement recyclés.

*Certificat n°SGSCH-COC-006801



© Charles Lemaire



Bienvenue à l'assemblée des colocataires ~~de~~ TERRE

Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres,
mais nous l'empruntons aux générations futures.

Nous sommes la génération qui se doit d'agir,
la génération qui est au cœur du changement.